

MENNECY *notre village*

Espace côté jardin

Espace sous toiture

LA CONQUETE DE L'ESPACE
Par ANNIE et GEORGES
HARNOIS

Espace mise en forme

Espace sous la maison

100% d'espace en plus sans bouger un mur

C'est la réponse Harnois au délicat problème du gain de place dans la maison. Une gageure ? Au contraire, un ensemble de procédés dont l'originalité et la fiabilité sont unanimement reconnues. Premier conquérant de l'espace intérieur, Harnois jouit aujourd'hui d'une renommée internationale. Transformation de combles, implantation de caves, vérandas habitables et de Micropiscines® d'intérieur, les procédés Harnois repoussent les limites de votre espace à vivre. En parfaite sécurité, ils vous font gagner jusqu'à 100 % de surface supplémentaire sans modifier la structure, sans même bouger un seul mur de votre maison. Comme l'espace, les possibilités d'aménagements Harnois semblent infinies. Ses procédés exclusifs vous en apportent la meilleure preuve ; et d'autres suivront encore.

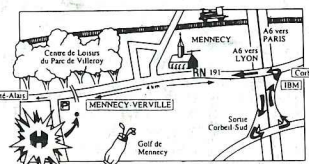
1, bd de la Verville - R.N. 191 - MENNECY 91540 - 64 99.77.80



BIENVENUE A L'ESPACE HARNOIS

vous y découvrirez grandeur nature toute la gamme

Ouvert tous les jours, sauf le dimanche de 9 à 19 heures - Parking 200 places.



C'est à l'exigence de nos clients que nous devons la gamme et la qualité de nos productions
Georges Harnois



Laurier d'Or de l'habitat
Prestige de l'Europe

DEJA 30 000
RÉALISATIONS



17070 G. HEBERT - BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DES CIBLES - JUIN 1991



Les vœux de Monsieur le Maire à la population

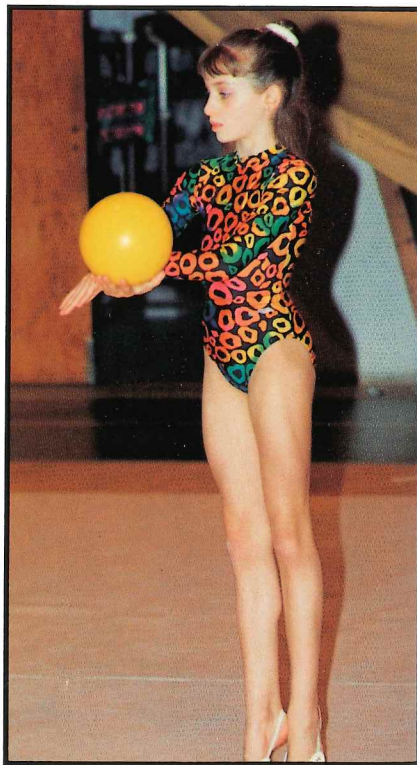


Remise des prix de la nuit ART'COM



Cela s'est passé...

Sportive de la GRS



Remise de récompenses aux sportives de la GRS



L'école de la « Sablière »



L'école de la « Sablière »

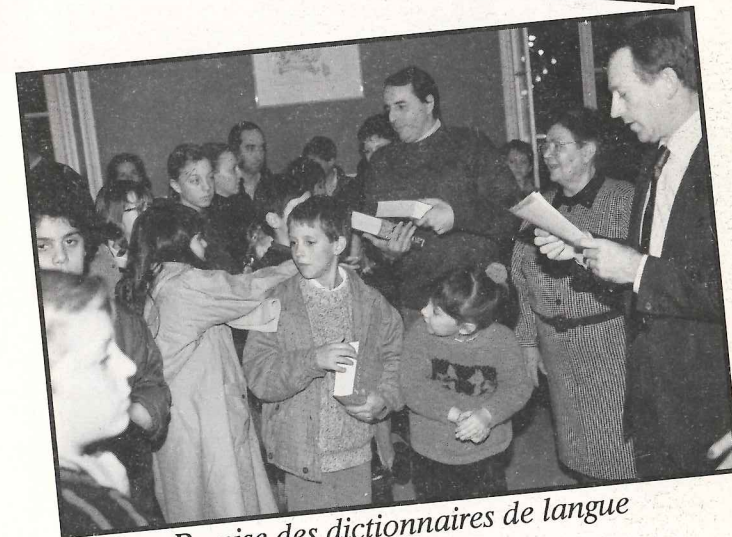
Cela s'est passé... Cela s'est passé... Cela s'est passé...



Les vœux aux sportifs



Le repas du 3^e Age



Remise des dictionnaires de langue aux classes de CM2

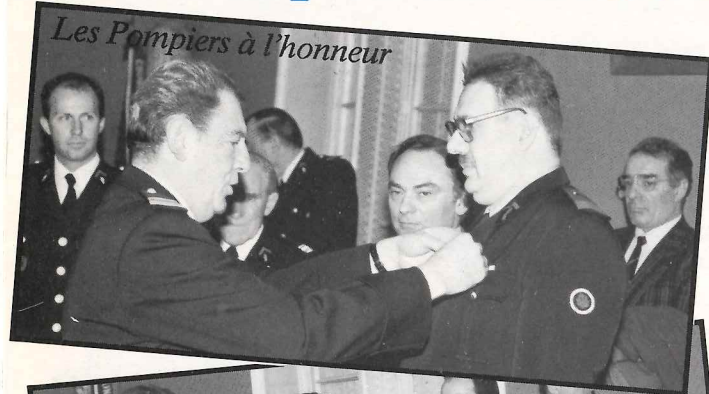


Pose de la première pierre de la crèche



Les Pompiers à l'honneur

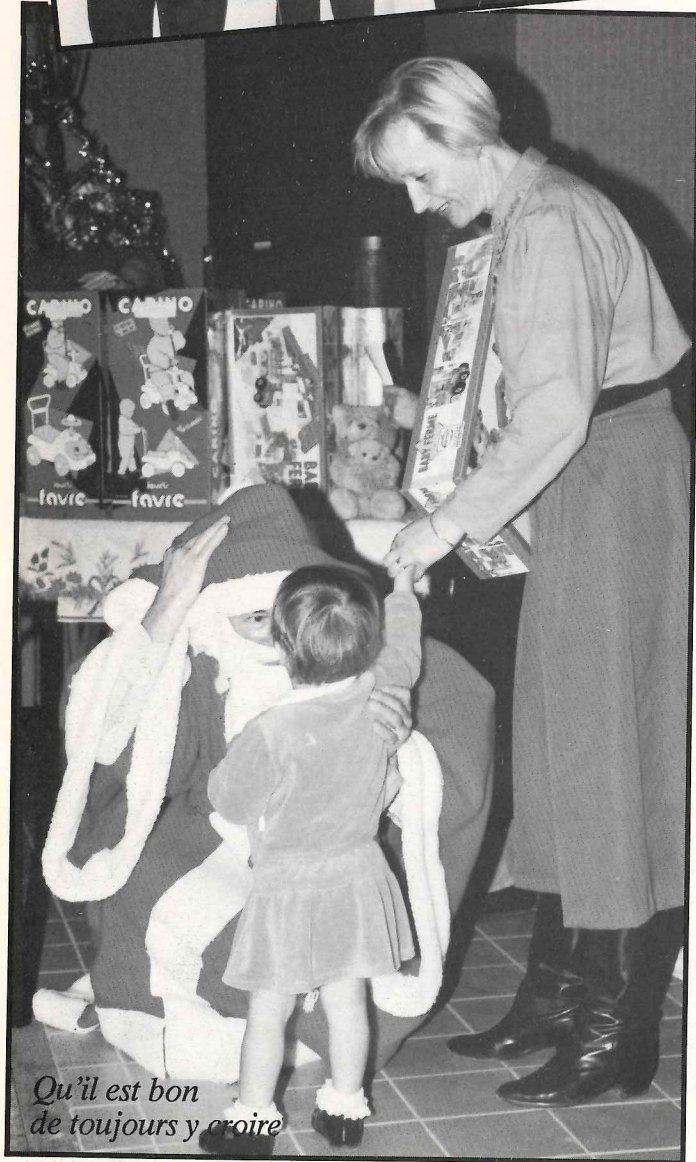
Cela s'est passé... Cela s'est passé... Cela s'est passé...



Les Pompiers à l'honneur



La nuit ART'COM



Qu'il est bon de toujours y croire

LIVRAISONS A DOMICILE



69 90 07 07

JOURS 7 SUR 7

RAPIDITE • QUALITE • GENEROSITE

PASSEZ A TABLE
SWING PIZZA S'OCCUPE DU RESTE
■ DE 11H A 14H30 DE 18H A 22H ■
13, rue du Puit Massé - 91540 MENNECY

LE TRAVAIL A L'HONNEUR



Médailles Grand Or : Madame C. LAIR ; Monsieur R. NICE.

Médailles d'Or : Madame J. PECOUT ; Messieurs C. BARREAU, R. NICE, J. NORET, M. OUALI.

Médailles de Vermeil : Madame C. LAFORET ; Messieurs J. ALTMAYER, C. BAILLEUX, J.-P. BERTHELEMY, J.-P. BOUQUET, C. CHAUVET, J. DENOOZE, J. FLANDRE, J. FRONTIER, C. HISEL, J. LHERMITE, A. LICARD, C. MICHAUT, R. PICHOT, D. POISSON, M. PONCET, D. VIGNEAU.

Médailles d'Argent : Mesdames C. BANSEPT, F. BARREAU, D. BAUSCH, R. BOURDON, S. CHARDON, A.-M. COULON, E. DUPONT, D. FOURNIAL, M.-J. GAUDIN, J. GUILLOTON, J. HISEL, C. LAFORET, F. LAURENT, C. LARUE, M. LEBLANC, J. LECONTE, M.-N. LHERNOULD, L. MARTINET, A. TAMPONNET, D. TOSTAIN, A. WARTNER ; Messieurs C. BAILLEUX, M. BANSEPT, P. BANTZ, G. CHAIA, J.-P. COLMAN, J.-P. COUTURIER, A. AUSSE, D. DE GUILLEBON, W. DUCHON, G. FERRAND, P. HENIN, M. HURTADO, J. JUAN, C. LAUMONIER, S. LE BECHEC.



D. LHERBIER, R. LHORTOLARY, S. MAZET, B. MARAINE, R. MURY, G. PAPIN.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont remis au récipiendaires un diplôme ainsi que la médaille de la ville de Mennecy.



2^e JOURNÉE DU PATRIMOINE

L'ASSOCIATION MENNECY PATRIMOINE REITERE ET PROPOSE UNE NOUVELLE CONFERENCE-DEBAT DONT LE THEME SERA :

LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE

le SAMEDI 15 JUN 1991 de 16 h 30 à 19 h
à l'ESPACE CULTUREL J.-J. ROBERT

Réservation au 64.57.26.26 ou 69.90.00.74

SOLEIL ... NEIGE ... DETENTE ...



Du 8 au 29 janvier 1991, pour la 15^e fois consécutive, l'« Accueil Savoyard » d'Onnion a reçu 42 enfants de CM1 de l'école de la « Sablière » et de l'« Ormeteau ».

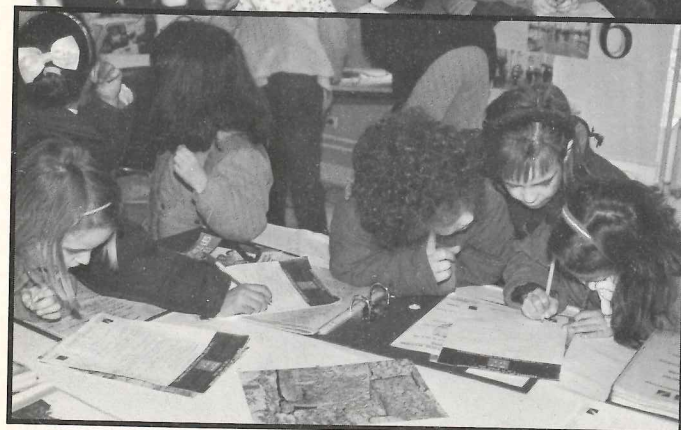
Ce séjour de 20 jours de soleil avec une neige abondante fit la joie de tous, nos enfants furent très heureux des visites effectuées : une ferme, avec

élevage de chèvres et bien sûr la fromagerie ainsi que la ville de Genève.

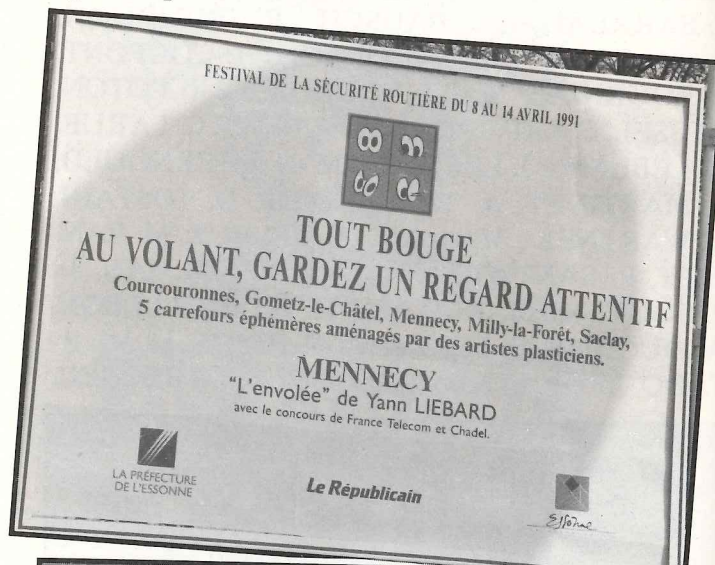
Une réception a été organisée à la Mairie d'Onnion avec Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, le directeur de la station et celui de l'école de ski. Egalement une réception des enfants de MenneCY par ceux d'Onnion avec un vaste buffet organisé par les habitants.



Le colloque sur la drogue



La sécurité routière



La sécurité routière

RESTAURANT *le petit lac* GASTRONOMIE TRADITIONNELLE DU VIETNAM

Ouvert tous les jours sauf le jeudi

Tous les plats peuvent être emportés
et une réduction de 15 % sera accordée.
Il vous suffit de nous prévenir 20 minutes à l'avance.

14, rue du Petit MenneCY (ancienne route d'Ormoy)
91540 MENNECY - Tél. 64.57.25.87

 **TOYOTA**
MA TOYOTA EST FANTASTIQUE

ETS LESAGE
CONCESSIONNAIRE

GARAGE DU STADE - 86-92, rue Saint Spire
91100 CORBEIL-ESSONNES Tél. (1) 60 89 28 54



Michel & Danièle Pétré

Stars Coiffures

La qualité du travail à votre service

Soin du cheveu ALIZARD

Centre Commercial Paul Cézanne
47, Bd Charles de Gaulle
91540 MENNECY

Tél. : 64 57 10 71

STA

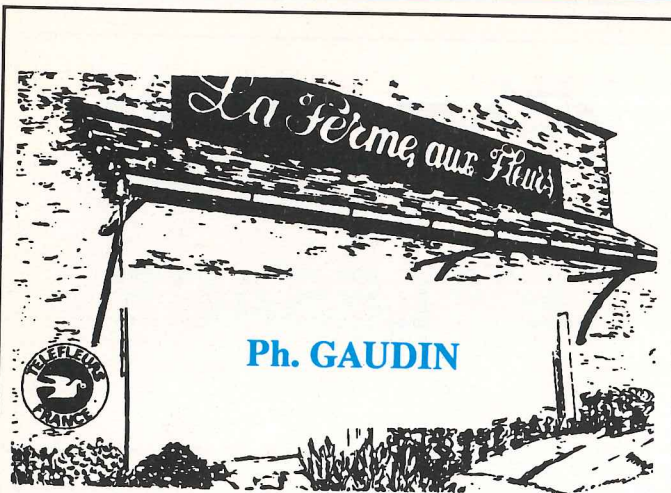
Siège social : 110, avenue des Roissys haut - Nationale. 191 - ORMOY - 91540 MENNECY
Tél. : (1) 64 57 01 25 et 28 24 Télécopie : (1) 64 57 19 14

TRANSPORTS DE VOYAGEURS : Lignes régulières ■ Services du personnel d'entreprises ■ Déplacements sportifs ■ Transferts de garés et d'aérogares ■ Colonies de vacances ■ Classes de neige ■ Excursions France et Etranger ■ Groupes ■ Comités d'Entreprises ■ Associations ■ Clubs retraités ■ Congrès ■ Séminaires

 **ATHIS VOYAGES**
 **selectour**
VOYAGES LICENCE D'ETAT
N° 191 001

Réservation tous billets Air-Fer-Mer, individuels ou collectifs
aux tarifs officiels

CORBEIL-ESSONNES - 52, rue Feray - Tél. 60.88.65.30



Ph. GAUDIN

TOUTES
COMPOSITIONS
FLORALES

MARIAGES - DEUIL

Articles Cadeaux

Production de Plantes à Massifs

52, bd Charles de Gaulle - RN 191
91540 MENNECY

64 57 11 39

MENNECY ACCESSOIRES



ACCESSOIRES AUTO

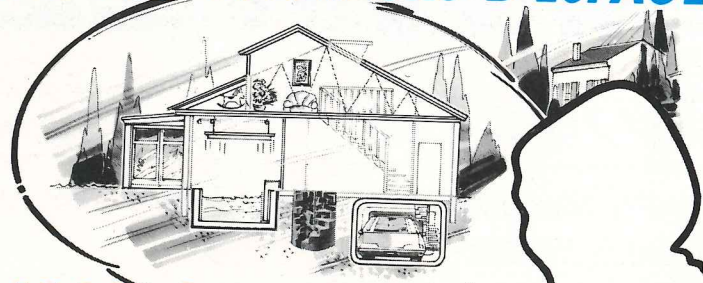
ALARME, TELEPHONE, AUTO-RADIO, ETC.
ALTERNATEURS, DEMARREURS,
V.L. - P.L. - T.P.

Promotion Auto-Radio - Alarme

Ouvert du Mardi 9 h à 12 h 30 - 14 h à 19 h 30
au Dimanche 12 h 304, avenue Darblay
91540 MENNECY

Tél. 64 57 12 14

AVEC LES CREATEURS D'ESPACE



CHANGEZ VOUS LA VIE

Ça vous prend un jour, presque par surprise : on découvre un besoin de s'agrandir, sans pour autant souhaiter — ou pouvoir — changer d'environnement. Dans nos nouveaux "villages", on le comprend ! Et Georges Harnois l'a compris avant tout le monde en proposant non seulement des procédés d'aménagement de combles, mais aussi des vérandas, des caves — dont la réputation n'est plus à faire avec 30 000 réalisations en France dont 4 000 en Essonne — et plus récemment un "tunnel auto" pour creuser un garage sous-sol. Sans parler de la micro piscine, pour faire des longueurs à la maison...

Avec les espaces Harnois, on change de vie sans changer de cadre.



ESPACE HARNOIS - R.N. 191
1, bd de la Verrière
91540 MENNECY

64.99.77.80

Restaurant
"Le Chamois"Grillades
Spécialités de Fondues
Braserades • Raclettes

Menu à 52 F le midi et Formule à 69 F

47, Bd Charles de Gaulle (RN191) MENNECY
☎ 64 57 11 65

A I P P

Agence Immobilière des Portes de Paris



Siège social :

19, rue de la Croix Boissée
91540 MENNECY

Téléphone : (1) 64.57.05.00



Succursale Centre Commercial Levitt

91540 MENNECY - Tél. : (1) 64.99.60.60

FRANCIL COIFFURE

HOMMES - FEMMES ET ENFANTS

Avec ou sans rendez-vous

JOURNÉE CONTINUE JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
NOCTURNE LE VENDREDI13, Rue du Puits Massé
91540 MENNECY

TÉL. : 69 90 01 01



64 57 00 61

"à la renommée"

A. Clairambault
TRAITEUR

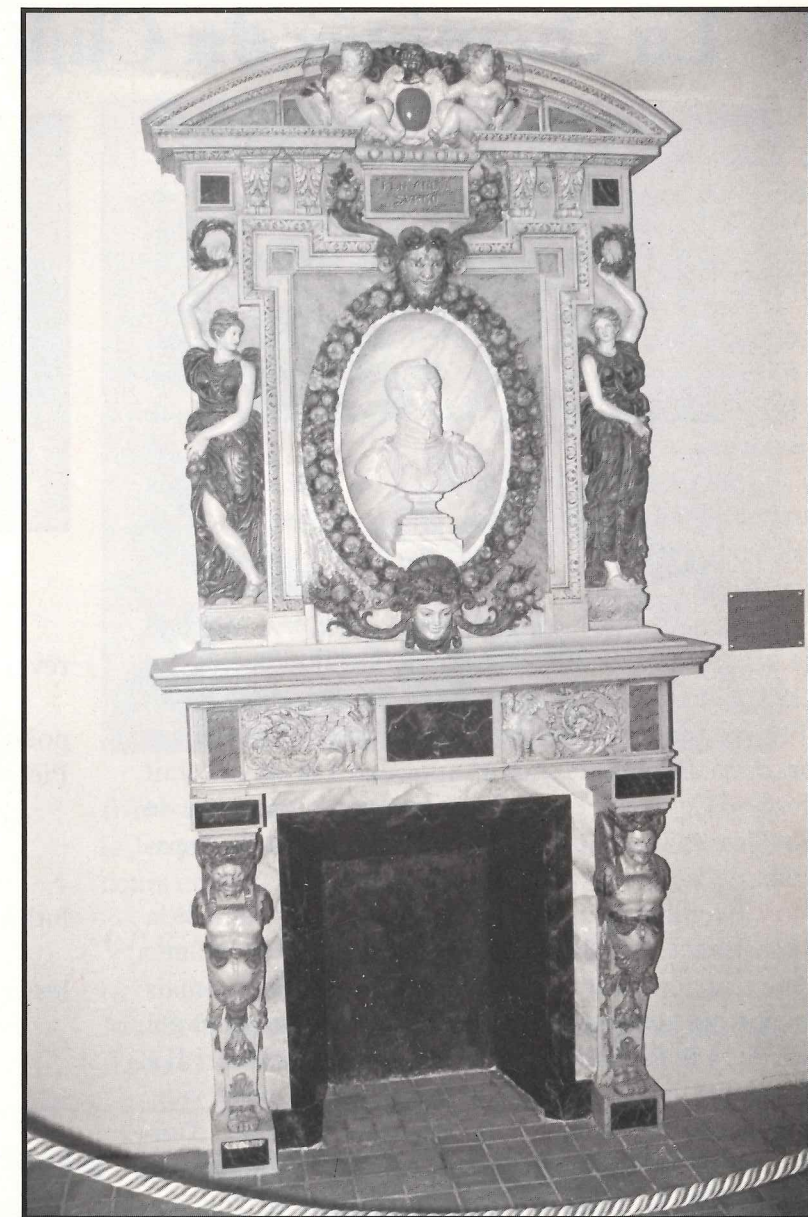
Repas sur commande

Lunchs - Réceptions

Buffets campagnards

Livraison à domicile

6, place de la Mairie — 91540 MENNECY

Le point
sur
la cheminée
de Villeroy

La cheminée de Villeroy, conservée aujourd'hui au Musée du Louvre est caractéristique de l'art de la Renaissance et fut heureusement sauvée de la destruction par Lenoir, au moment de la démolition du château.

En pierre blanche, elle présente des incrustations de marbre aux couleurs variées.

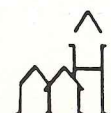
Sculptée entre 1575 et 1600, à la demande de Nicolas IV de Neufville, seigneur de Villeroy, elle est attribuée à Mathieu Jacquet qui, en 1598, réalisa pour Henri IV une oeuvre de même nature, à Fontainebleau.

La présence de cet artiste à Villeroy est attestée en 1583 et en 1588, années où il y sculpta, entre autres, un grand bassin. L'examen comparatif des frises respectives de la Cheminée de Villeroy et du fronton aux sirènes enlacées qui surmonte la fontaine entre les bâtiments des communs subsistants à l'Espace Culturel, nous montre une similitude étonnante et nous invite à penser que Jacquet a sûrement beaucoup travaillé à Villeroy.

D'autant plus qu'un médaillon du poète Philippe Desportes, élève de Ronsard, proche de la famille de Neufville, est signé du maître et, qu'enfin, c'est au ciseau du même artiste que Nicolas IV a confié les mausolées funéraires de sa femme Madeleine de l'Aubépine et de Nicolas III, dit « Le Gendre », son père, monuments édifiés dans l'église de Magny en Vexin.

La copie de la cheminée du château de Villeroy, installée aujourd'hui dans le salon de l'Espace Culturel, fut réalisée au XIX^e siècle et provient d'une demeure de la famille de Noailles.

Légèrement plus petite que son modèle du Louvre, elle en diffère également par la nature des matériaux. En terre cuite polychrome, elle a de nouveau besoin de vieillir, après une restauration un peu excessive au niveau des couleurs.



Association
Mennecy et son Histoire

La cheminée du Château de Villeroy

En ce Samedi 20 avril, nombreux étaient ceux qui se pressaient autour de Xavier DUGOIN, Député-Maire et Jean-Jacques ROBERT, Sénateur pour admirer la copie de la Cheminée du Château de Villeroy qui trône dans l'Orangerie II.

Après quelques mots d'accueil et de remerciements de Joël MONIER, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, Jean LEBERT de l'Association « MENNECY et son Histoire » retraçait l'histoire de cette oeuvre.

Jean LEBERT a conclu : « La copie que nous voyons aujourd'hui à Villeroy, diffère de l'oeuvre originale conservée au Louvre par ses dimensions (3,80 m sur 1,80 m).

La devise de Nicolas IV, PER ARDVA SVRGO (je m'élève au sein des difficultés) a été ajoutée lors des travaux de remontage et de restauration de cette copie, afin de la rendre conforme à son modèle du Louvre, car lors de sa découverte chez un antiquaire, la plaque était vierge. (Cette copie aurait appartenu à la comtesse de Noailles, voilà peut-être une explication pour la disparition de la devise !)

Il semble également probable qu'à l'époque de la Renaissance, sur la cheminée originale, les enfants aient tenu un écu armorié aux armes des Villeroy (mais les portraits et bustes de la famille de Villeroy ont été détruits à la Révolution). Le buste central d'Henri II a été ajouté par Lenoir pour remplir une niche vide. Curieusement, malgré l'identification certaine, d'aucuns crurent y voir un buste de l'Amiral de Coligny. (Y aurait-il eu là aussi, à l'origine, l'effigie de l'un des Villeroy ?).

Sur ces derniers points, la réplique est donc restée fidèle à son modèle du Louvre.

Dans le bulletin de mars 1986 de Mennecy et son Histoire, nous signalions déjà :

... une cheminée... pour évoquer NOEL...
le cadeau d'un merveilleux Père Noël



(venu d'Amérique comme il se doit)...

POURQUOI PAS ? ...

Il est toujours bon de croire au Père Noël et de rêver, imaginons juste un peu :

Au coin de cette cheminée, entourée de ses amis poètes inspirée par d'anciens sonnets où le brillant Pierre de Ronsard proclamait que...

"des palmes et lauriers

devaient remplacer son de l'Aubespine"

Madeleine, la belle Callianthe, retrouve sur son luth les accords qui accompagnent leurs jeux poétiques.

Plus loin, près de la fenêtre, Philippe Desportes, les yeux dans la vague, songe...

"Tandis qu'en pleurs je me consume

.....

Rosette, pour un peu d'absence,

Votre coeur vous avez changé."

L'Histoire est éternelle, et les cheminées auront toujours à offrir près de l'âtre ces zones intimes et rassurantes, celles-là même où les enfants mettent leurs souliers. »

Xavier Dugoin, Député-Maire de Mennecy remettait la médaille de la Ville à Jean Lebert et remerciait tous ceux qui de près ou de loin avaient permis à l'Orangerie de retrouver un de ses lustres d'antan.

J. MONIER

La Commission Culturelle Municipale
vous invite à l'Exposition de Peinture
AKARINE du 8 au 16 juin 1991

L'ECOLE DE MUSIQUE

vous invitent à la

FETE EUROPEENNE DE LA MUSIQUE

à l'Espace Culturel Jean-Jacques ROBERT

Vendredi 31 juin :

CONCERT DES PROFESSEURS

Samedi 22 juin :

PORTES OUVERTES AU CONSERVATOIRE

AUDITION DES ELEVES L'APRES-MIDI

La Commission Culturelle Municipale
vous invite à une exposition sur la

LA CHASSE

à l'Espace Culturel Jean-Jacques ROBERT
sous l'égide de l'association départementale
des Chasseurs de Grands Gibiers

du 13 au 15 septembre 1991

Entrée Gratuite

Utilisez le Livre Municipal

Mieux Vivre à l'Ecole

Afin d'améliorer le cadre de vie et la sécurité des enfants de notre Commune, la Municipalité a entrepris pour 1991 de nombreux travaux et aménagement.

En cours et déjà fait :

Réaménagements complètes des abords afin d'assurer une meilleure sécurité : à l'école de la **Jeannotte**, des **Myrtilles**, de la **Verville**, de la **Sablère**, de l'**Ormeteau** et du **Clos-Renault**.

Rénovation et changement du matériel R.M.S., des cuisines et de la moquette sur sols à l'école de l'**Ormeteau**.

Prévu au calendrier 1991 :

Extension et rénovation du R.M.S. de la Jeannotte (Juin/juillet) ; **Extension** de l'Ecole Maternelle de la Jeannotte (juillet/août) ;

Réaménagement des sols des classes à l'école de la Verville primaire (en cours) ;

Réaménagement des salles de restaurant de l'école des Myrtilles en maternelle et primaire (juillet/août) ;

Amélioration de l'éclairage des classes, travaux de peinture (en cours) ;

Remplacement des clôtures et du grillage, aménagement des espaces verts.

Objectif de septembre 1991

Implantation de 2 Gymnases de 40 x 20 mètres (sous bulles) pour les scolaires et les associations spor-



tives sur le terrain A.-Rideau et sur le terrain annexe de la Jeannotte (sous réserve de l'acquisition foncière en cours et de la situation administrative des dossiers).

Optimiser les grands projets

Des réunions de concertations à l'initiative du Maire se déroulent entre les enseignants, les parents d'élèves et les concepteurs.

Les « Taties Brosses » sont à Mennecy

Madame le professeur Edith Lachaux, Noella Pain, Boris Pain, Stéphane Aubin, Gaëlle Béziers la Fosse et Mélanie Appadoo ont été récompensés pour leur performance à Perros Guirrec par Monsieur le Député Maire Xavier Dugoin le 8 décembre 1990.

L'Atelier de Mime (Section de la M.A.L.C.) a débuté il y a 8 ans sous la responsabilité du professeur Edith Lachaux avec des enfants âgés de 4 à 10 ans.

Suite à cela, un cours d'Art Dramatique a été créé, en 1987, par la M.A.L.C. avec des enfants de 11 à 18 ans.

Au mois d'octobre 1989, Mme Cosson inscrit la troupe au Festival National du Théâtre d'Enfants à Perros-Guirec pour les 2, 3 et 4 juin 1990. Pour ce festival, 7 pièces sur 100 ont été sélectionnées après lecture de l'oeuvre théâtrale et deux auditions de la troupe.

Les organisateurs ont sélectionné la pièce « Les Taties Brosses sont des sorcières » écrite et mise en scène par Edith Lachaux, cette pièce a obtenu 2 prix sur les 3 décernés.

Plébiscité par une salle comble de 600 personnes, l'école d'Art Dramatique de Mennecy a obtenu le Prix du Public.

Quelques minutes plus tard, Noella, Boris, Mélanie, Gaëlle, Stéphane et Edith remontaient en scène pour recevoir le Prix « Mention Spéciale du Jury ».

La marraine du Festival, Odette Laure, a tenu à exprimer son admiration pour le travail professionnel de ces enfants.

La Jeune troupe prépare actuellement « L'Alouette » d'Anouilh et espère vivement être à nouveau sélectionné et primé dans un 2^e Festival.



GARAGE ELECTROCAR

AGENT CITROEN

VENTE • ENTRETIEN • TOUTES MARQUES
SPECIALISTE ELECTRICITE AUTOMOBILE

4, rue de la sablière 91540 MENNECY - Tél. 64 57 29 68

Le Lycée Polyvalent de MENNECY



La pose de la « première pierre » du Lycée Polyvalent d'Enseignement Général eut lieu le MERCREDI 19 DECEMBRE 1990 par M. Pierre-Charles KRIEG, Président du Conseil Régional, en présence de M. le Recteur ALLIOT, de Xavier DUGOIN, Député Maire de Mennecy, de Jean-Jacques ROBERT, Sénateur et du Conseil Municipal, Mme le Proviseur Marie-Françoise LEYNIAT.

En septembre 91, 410 élèves entreront au Lycée de Mennecy.

Ils y trouveront : 6 classes de seconde, 2 classes de première 1B et 1G, 2 classes de terminale 1TB et 1TG3, 2 classes de BEP CAS et ACC.

Les langues enseignées : LV1 Allemand et Anglais ; LV2 Allemand, Anglais et Espagnol. Options : Latin, Grec et Arts Plastiques.

Les inscriptions auront lieu le Samedi 22 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

à la mairie annexe (face à la poste).

Les Parents ou les élèves devront apporter ce jour-là :

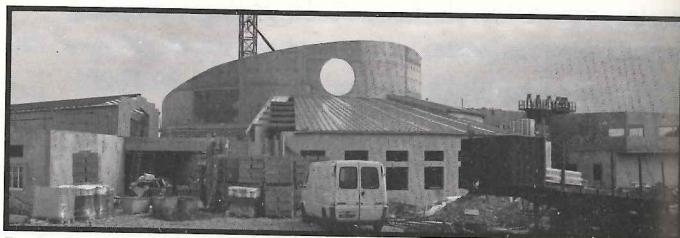
- La fiche de renseignements remplie, avec la photo collée ou agrafée (ceux qui n'auront pas la fiche pourront la remplir sur place).
- Une fiche individuelle d'état civil.

Pour les élèves de 3^e, tous les documents concernant l'inscription seront distribués par les collèges.

Tous les élèves du secteur de Mennecy et Ballancourt, actuellement au Lycée de Corbeil ou au Lycée du Parc des Loges à Evry peuvent s'inscrire en 2^e, 1^{re} ou Terminale.

A la rentrée 92, les 1^{re} A1, A2, B, S et G, les Terminales B, G2 et G3 seront offertes aux élèves.

Adresser votre correspondance à : LYCEE POLYVALENT - B.P. 56 - 91452 MENNECY Téléphone : 69.90.05.78.



Le lycée en avril.

Quadruplés et Triplés de Mennecy

Jessica, Audrey, Angélique, Caroline LUDMAN
Gérémy, Adrien, Damien FOUQUE
Lionel, Gabriel, Emmanuel THOISON



Toutes et tous sont sérieux...



... et c'est la joie des cadeaux.

Le Quotient Familial

Dans un souci de plus grande justice sociale, à l'initiative de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal en sa séance du 13 novembre 1990 a voté l'application d'un Quotient Familial dont vous trouverez ci-dessous le rappel des différentes tarifications.

GARDERIE MATERNELLE DES MYRTILLES

Moins de 1 166 F GRATUIT
de 1 167 F à 4 400 F 6 F le matin - 15 F le soir
de 4 401 F à 7 666 F 6 F le matin - 20 F le soir
EXTERIEUR 10 F le matin - 25 F le soir

de 2 048.01 à 2 500.00 F	73.50 F
de 2 500.01 à 2 963.00 F	84.50 F
de 2 963.01 à 3 414.00 F	94.50 F
de 3 414.01 à 3 961.00 F	104.00 F
de 3 961.01 à 4 413.00 F	116.50 F
plus de 4 413.01 F	132.00 F

RESTAURANT MUNICIPAL SCOLAIRE

13 F pour les enfants de Mennecy.
21 F pour les enfants des Communes extérieures (13 F participation des Parents et 8 F participation des Communes d'origine).

CENTRE AERE

	1/2 Journée	Journée
Moins de 1 166 F	GRATUIT	
de 1 167 F à 2 500	10.50 F	17.50 F
de 2 501 à 4 400	15.00 F	25.00 F
de 4 401 à 5 800	21.00 F	35.00 F
de 5 801 à 7 666	27.00 F	45.00 F
plus de 7 667	35.00 F	55.00 F
EXTERIEUR		70.00 F

Plus le ticket repas 13 F (ticket Restaurant Scolaire).

CLASSES VACANCES DE NEIGE

moins de 1 728.00 F	565.00 F
de 1 728.01 à 1 959.00 F	847.00 F
de 1 959.01 à 2 395.00 F	1 134.00 F
de 2 395.01 à 2 905.00 F	1 372.00 F
de 2 905.01 à 3 299.00 F	1 556.00 F
de 3 299.01 à 4 507.00 F	1 840.00 F
plus de de 4 507.01 F	1 980.00 F

Un tarif forfaitaire sera appliqué pour les mois de juillet et août 1991.

Le Quotient Familial sera appliqué à l'Ecole de Musique à partir de la rentrée de septembre 1991 ainsi que pour la nouvelle crèche de 40 lits dès son ouverture.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à Mme COSSON pour le Centre Aéré et la Garderie et à Mme ZANON pour les classes de neige et de mer.

M. le Député-Maire se tient à la disposition des administrés afin de les aider à résoudre les problèmes qu'ils pourraient rencontrer au sujet de ces participations lors de ses permanences : SANS rendez-vous le lundi en Mairie centrale à partir de 18 h ou SUR rendez-vous le jeudi matin à partir de 9 h.



Utilisez le Livre Municipal

- Écrivez les problèmes quotidiens auxquels vous êtes confrontés (Voirie, Transport, Sécurité, Scolaire, Environnement...)
- Anonymement ou Nominativement vous nous permettrez d'être plus efficaces à votre service.

Le Maire : Xavier Dugoin

(Livre Municipal disponible en Mairie Centrale aux heures ouvrables)

*Ouvert à tous, depuis le 15 septembre
Un livre est à la disposition de tous les
Menneçois*

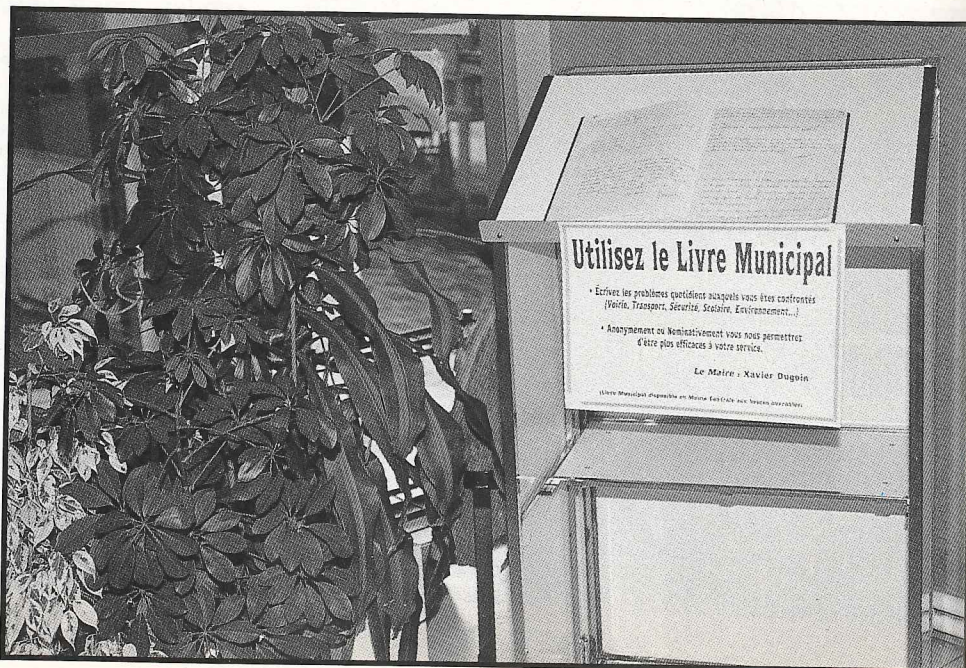
Vous pouvez venir y écrire sur tous les sujets qui concernent la vie de la ville.

Si vous laissez votre nom et votre adresse, Xavier Dugoin, Député Maire vous répondra .

Ce livre permet de mieux correspondre entre nous et d'agir plus vite.

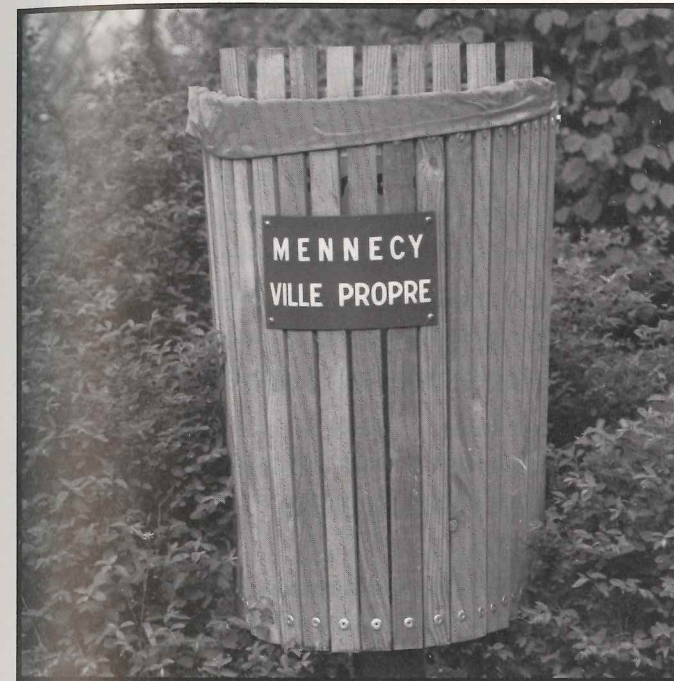
Nous vous attendons dans le hall de la mairie ou de la mairie annexe, bd de Gaulle, vous y trouverez le livre Municipal prêt à enregistrer vos idées, vos suggestions ou vos critiques...

**Mais surtout
n'oubliez pas
de laisser vos
coordonnées !**



EMBELLIR notre ville... ...Protéger nos concitoyens

Vous trouverez ci-après un résumé des travaux d'aménagements effectués par la Municipalité ainsi qu'un calendrier des opérations et travaux pour la fin de 1991 :



- **Renforcement** de l'éclairage public dans la rue de Milly, rue de la République, rue Périchon, rue de la Fontaine, rue de l'Arcade, rue de l'Abreuvoir (1^{re} partie), rue de la Sablière, rue des Ecoles.

Prévu au 2^e semestre 1991

Afin de mieux nous informer, nous essaierons de faire en sorte que les entreprises respectent le plus précisément possible ce calendrier.

- **La piste cyclable** sur la CD153 (route de Chevannes); La Croix-Champêtre, et le boulevard Charles-de-Gaulle (juillet/août) ;

- **Aménagement** de la rue Paul-Cézanne, angle Paul-Cézanne/RN191, chemin de la Butte Monvrain (juillet/août) 1991 ;

- **Le carrefour** face à la Piscine (juillet/août) ;

- **Le carrefour** angle de l'avenue de Villeroy, de l'avenue Darblay et de la route d'Echarcon (juillet/août) ;

- **Travaux** rue de la Manufacture, Bas du Clos-Renault, ruelle Grandjean-Lemeunier, rue de l'Abreuvoir, rue du Bas de Bel Air, rond-point avenue du Buisson Houdard et rue du Clos Renault rond-point du Clos-Renault et la rue Jean-Jaurès ;

- **Renforcement** de l'éclairage : allée du Parc, rue Jean-Jaurès, avenue Darblay, rue Canoville.

- **Les Contrats verts** : allée des Séquoïas, au stade Paul-Cézanne, Maison des Ecrennes, rond-point Bas du Clos-Renault.

En cours ou déjà fait :

- **Implantation de 100 bancs** sur le territoire communal (tranche supplémentaire en cours) ;

- **100 poubelles** collectives (Mennecy propre) ;

- **3 containers** papiers (tranche supplémentaire en cours) ;

- **Refonte de la signalisation** et marquage tricolore sur la chaussée et dans le Parc de Villeroy ;

- **Plantation de végétation** et aménagement des espaces verts : square de la rue de Canoville, angle rue de la Jeannotte/avenue du Buisson Houdard, les jardinières du Bel Air, le mémorial de Gaulle, boulevard Charles-de-Gaulle ;

- **Implantation** de barrières de sécurité ;

- **Réaménagement** de panneaux libre expression ;

- **Refonte et amélioration** de la chaussée et des trottoirs rue de la Sablière, et rue des Ecoles ainsi que les trottoirs de l'avenue du Général-Leclerc ;

- **Réaménagement** du parking face au stade Alexandre Rideau ;

- **Le boulevard Urbain** et la piste cyclable (opérationnelle pour septembre dans le cadre de la rentrée du lycée) ;



Intervention
de Monsieur le Sénateur
Jean-Jacques ROBERT

Solidarité financière communale

M. Jean-Jacques Robert. M. le président, M. le ministre d'Etat, mes chers collègues, ce projet de loi est, à mes yeux, une mesure aggravante de la pression socialiste sur le mode de vie des collectivités et des personnes,...

M. Jean-Jacques Robert. A l'image de textes précédents ou à venir tels que ceux qui concernent la contribution sociale généralisée, le nouveau statut de la Corse, la réforme de la profession médicale ou l'administration territoriale de la République.

Vous proposez, M. le ministre d'Etat, une nouvelle forme de solidarité financière communale comportant deux aspects : d'abord, une modification du calcul de la D.G.F. au titre de la répartition ; ensuite, une atteinte de fait à la fiscalité de certaines communes d'Ile-de-France, avec pour conséquence grave le discrédit jeté sur des communes dites riches comparées à d'autres, dites pauvres. C'est peut-être là la résurgence de l'impôt sur la fortune. Vieux démon !

Que l'on mette en place de nouvelles clés d'attribution de la D.G.F. m'apparaît être une solution possible, surtout si le dispositif est étendu aux petites communes, comme il en existe aussi en Ile-de-France. On connaît leurs difficultés matérielles. Elles n'ont pas suffisamment de moyens, malgré l'existence de syndicats intercommunaux, de districts, même en tenant compte des progrès qu'a apportés la loi Doubin que nous avons adoptée.

Ces communes n'ont pas encore mesuré la menace qui pèse sur elles dans un des prochains projets du Gouvernement, qui veut, en fait, regrouper en communautés les communes rurales *invitus invitam*.

Mais, pour travailler, M. le ministre d'Etat, nous n'avons pas toutes les simulations indispensables, même si j'en connais au moins une, celle de ma commune de Mennechy, qui, avec 11 000 habitants, figure au martyrologue de la D.S.U. pour 273 000 F, c'est-à-dire un point et demi d'impôt ! Cela étant, j'ai écouté l'orateur précédent ; tout peut encore changer si j'en crois ces listes que vous ne connaissez peut-être pas, mais qui, apparemment - on en parle tellement - circulent.

M. Michel Delebarre, ministre d'Etat. On ne me les donne pas !

M. Jean-Jacques Robert. C'est dommage. A moi non plus !

M. René Régnauld. C'est une affaire de majorité sénatoriale !

M. Jean-Jacques Robert. Prélever les recettes fiscales de certaines communes d'Ile-de-France dites riches, c'est attenter à la liberté de la gestion communale, mais c'est aussi une injustice.

M. le ministre d'Etat, permettez-moi de faire un peu d'histoire à propos de l'Essonne.

Voilà vingt ou vingt-cinq ans, l'Essonne comptait 350 000 habitants ; aujourd'hui elle en compte 1 080 000. Sur quoi s'est faite cette expansion impressionnante ? Sur des terres agricoles vierges ; il n'y avait absolument rien. Or, en même temps, sur l'initiative des élus, ont surgi, côte à côte, des villes totalement différentes : certaines harmonieuses et agréables, d'autres avec des quartiers à problèmes.

L'environnement, la qualité de la vie ont été délibérément choisis par celles qui ont mené la politique qui consacre aujourd'hui leur réussite : un centre ville, des équipements suffisants, les logements sociaux en nombre suffisant, le fait de ne pouvoir en attribuer, en gros, qu'un sur deux et l'on ne parvient pas à changer la situation !

Le poids de la fiscalité est resté modéré grâce à une volonté de maintenir l'équilibre entre l'habitat et l'emploi.

Ces communes sont devenues riches non pas par une certaine magie, mais, au contraire, grâce à leur gestion, fruit du travail des élus, grâce à des économies.

M. Gérard Delfau. Grâce aux sièges sociaux !

M. Jean-Jacques Robert. Auront-elles à en rougir ? Non. Pourquoi en faire des cibles...

M. René Régnauld. N'ouvrez pas ce débat !

M. Jean-Jacques Robert. ... plutôt des exemples ? Cette expédition punitive financière (Sourires) ...

M. Guy Allouche. L'opération Daguet !

M. Jean-Jacques Robert. Je recommence pour vous faire plaisir : cette expédition punitive financière contraindra ces communes à lever de nouveaux impôts, compensateurs de ce prélèvement.

L'incidence sur la fiscalité des entreprises - déjà bien servies en la matière ! - ne manquera pas de se faire sentir sur l'activité de celles-ci. Et pourtant, mieux vaut des entreprises créatrices d'emplois plutôt que mine d'or de la fiscalité de l'Etat !

M. René Régnauld. Nous sommes prêts à les accueillir en province !

M. Jean-Jacques Robert. Pourquoi cette insistance ? Par ce qu'il y a une vérité incontestable.

Le programme d'intervention de votre ministre, M. le ministre d'Etat, relève du domaine de l'Etat et c'est à celui-ci de prendre en charge les moyens de vos objectifs. Il faut d'abord des professeurs en nombre suffisant et enseignant à temps complet, toute la journée, afin que les élèves n'aillent pas traîner hors des collèges et des lycées faute de cours réguliers. Encore faut-il souligner que, grâce aux départements et aux régions, nous comptons maintenant des lycées et des collèges en nombre suffisant. Il faut également des policiers disponibles jour et nuit et non enfermés dans des commissariats ou des antennes de police ouvertes à heures fixes : de huit heures à midi et de quatorze heures à dix-sept heures. Il nous faut aussi des équipements sociaux avec des éducateurs sur place, des emplois et des agences pour l'emploi sur le site...

Votre projet de loi vient en complément des initiatives déjà prises par les départements qui, à l'instar du mien, interviennent dans bien des domaines qui vous intéressent : la prévention de l'échec scolaire, la lutte contre la toxicomanie, l'aide aux chômeurs de longue durée et un comité de développement économique.

Vous savez bien, M. le ministre, que les élus n'ont pas attendu ce projet de loi pour mettre en oeuvre une politique dans les

A l'Espace Culturel J.-J. ROBERT du 15 au 24 novembre 1991

Mennechy fête le Bicentenaire de Mozart

Sous l'égide de la Commission Culturelle municipale et de l'Association A E 3 M

Toute la semaine (Salle de la Cheminée), exposition sur Mozart et sur la vie artistique à Mennechy au temps de Mozart avec l'association de Mennechy et son Histoire.

Vendredi 15 novembre (ou le 22) - Projection du film de Milos Forman «AMADEUS» - débat en matinée (scolaires) et soirée ;

Samedi 16 novembre à 20 h 30 - Récital de l'Ensemble Vocabulaire de Mennechy et spectacle de danse : « WAM » ;

Dimanche 17 novembre à 16 h 30 - Concert Mozart par l'Orchestre Philharmonique du Val d'Essonne sous la direction de Bernard Léger ;

Lundi 18 et mardi 19 novembre - Evocation de Mozart dans les écoles primaires de Mennechy avec la participa-

tion de M. Feron Romano et des professeurs de l'Ecole de Musique de Mennechy ;

Samedi 23 novembre à 16 h - Spectacle Mozart donné par les élèves des Ecoles de Musique, de Danse et de Mime de Mennechy ;

Samedi 23 novembre à 20 h 30 - Intégrale des sonates pour piano de Mozart par Mme Betrom et M. Barbieri ;

Dimanche 24 novembre à 16h30 - La messe du Couronnement et les Vêpres solennelles par l'Orchestre de Bruno de Saint Maurice et les Choeurs de Villeroy.

Dès maintenant..

...réservez votre semaine

Solidarité financière communale (suite)

quartiers difficiles, avec les moyens dont ils disposent. Vous n'ignorez pas que vos dispositions ne font que reprendre bien des expériences en cours, que la législation est inadaptée aux besoins et que l'argent n'est pas tout.

Je vous citerai maintenant un exemple pour démontrer que des dispositions de votre projet de loi, M. le ministre, conduisent à l'injustice.

Wissous, commune de l'Essonne, avec 4600 habitants, est une commune contributrice pour 1 473 000 F au titre de la solidarité en Ile-de-France, parce qu'elle a réussi à maintenir une pression fiscale modérée malgré un environnement difficile. Comment comptez-vous aider cette commune : continuer de se protéger contre les nuisances sonores de l'aéroport d'Orly et du plus grand carrefour européen d'autoroutes : l'autoroute A 6 et l'autoroute A 10 ? Voilà un élément que je vous soumetts.

Mais plus grave encore - bouquet final de ce feu d'artifice - est le schéma d'Ile-de-France que l'Etat, encore une fois, veut imposer : 2 millions d'habitants de plus pour l'ensemble de l'Ile-de-France, dont 400 000 supplémentaires pour mon département, soit une population de 1 500 000 habitants contre 1 080 000 aujourd'hui.

Quelles conditions de vie pourront être offertes à ces nouveaux Franciliens dans un environnement urbain déjà surchargé ?

N'est-ce pas, une fois de plus, attirer les provinciaux en condamnant les communes d'où ils viennent, communes rurales par essence ? N'est-ce pas, une fois de plus, aller vers un échec des concentrations urbaines imposées ? L'aménagement du territoire a-t-il une direction ?

Les explosions de violence qui ont motivé la création de votre ministère sont d'origines sociale, économique et culturelle. Nous devons donc revenir à des idées simples et complémentaires : la réhabilitation des logements, l'amélioration de l'éducation, l'animation des quartiers, du travail pour les déshérités, la sécurité et, bien sûr, une police, nationale ou municipale, bien préférable au développement de moyens de sécurité privés.

Il faut - c'est une urgente nécessité - réagir contre les flux migratoires sauvages par un contrôle réel des immigrations.

La volonté de régler les causes réelles et profondes du mal des banlieues ne doit pas faire oublier trois points essentiels : le respect de l'ordre, la garantie de la sécurité des biens et des personnes, la justice rendue et surtout exécutée.

Si nous n'admettons pas ce principe, nous sommes certains d'aller encore au-devant d'échecs. Notre devoir est de résoudre, une fois pour toute et vite, les causes de ces difficultés, grâce à la compétence et aux moyens de l'Etat, ainsi qu'à la volonté du Gouvernement.

Investir pour l'avenir

Le Budget Primitif pour l'année 1991 qui a été voté le 28 mars dernier est un Budget important, par le volume des crédits qui y sont inscrits, mais aussi parce qu'il traduit la volonté politique du Maire et de l'équipe municipale d'amorcer la mise en oeuvre du Mennechy de demain.

Avec une section d'Investissement qui se révèle être, en augmentation de 70 % par rapport à l'an dernier, ce Budget verra l'achèvement des grands équipements sociaux et de loisirs qui intéressent notre jeunesse (une crèche de 40 lits et un Centre Aéré enfin à la mesure du service).

D'importants travaux d'amélioration et de sécurité sont programmés dans nos écoles, et une rénovation en profondeur du restaurant municipal (cuisine centrale et salles annexes) est en cours.

L'inscription parmi les recettes de cette section de plusieurs P.A.E. déjà examinés et entérinés par le Conseil Municipal confirme la décision d'urbaniser de manière cohérente et en harmonie avec le P.O.S., certains secteurs de la ville au cours des prochaines années.

Le Budget de fonctionnement, quant à lui, est un Budget « serré », où chaque chapitre a été examiné avec une grande rigueur.

La mise en oeuvre, dès cette année de notre nouvel outil informatique devrait nous permettre de progresser en matière de rationalisation des choix budgétaires et de gestion de la Trésorerie.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'élève à près de 20 millions de francs (19 746 483), répartis entre :

■ l'équipement scolaire et culturel	9 712 447 F
■ la voirie	3 450 890 F
■ les équipements sanitaires et sociaux	2 167 100 F
■ l'Hôtel de Ville	1 799 100 F
■ les transports	165 968 F
■ les mouvements financiers	2 450 978 F

Ce budget très important, prévoit la réalisation d'équipements nécessaires à la collectivité et qui vont accroître de manière significative le patrimoine communal.

C'est ainsi que l'on constate l'inscription d'un crédit complémentaire de 2 859 567 F (903.23219) pour le financement du Centre Aéré, d'un crédit de

1 826 440 F (903.235) pour la construction d'un Club House et de deux courts de tennis et d'un complément de crédits de 1 729 600 F (904.23205) et de 329 000 F (904.23206) pour la crèche municipale.

A côté de cela, sont prévus et organisés, tous les programmes de travaux nécessaires à l'entretien et la rénovation de notre existant, en particulier :

- Eglise : 2^e et 3^e tranches, avec le parvis (370 000 F)
- Mairie Centrale : Câblage et connexion informatique (370 000 F)
- Voirie : programmes de réfection des trottoirs, de l'éclairage public, travaux aux abords du lycée, ralentisseurs, plantations dans le cadre des contrats verts etc. (2,875 millions de francs)

■ Ecoles : travaux de sécurité et grosses réparations, pour les bâtiments scolaires et les salles du restaurant municipal (2,320 millions de francs).

Pour la jeunesse et les sports, le Budget 91 prévoit également 530 000 F d'aménagements d'aires de jeux.

Et puis, il faut citer les acquisitions de matériels et de mobiliers demandés par les services, et retenus après arbitrages :

■ Espace Culturel (dont le cinéma)	693 000 F
■ Sports de jeunesse	201 500 F
■ Services techniques	225 050 F
■ Marie - Adm. Générale	224 000 F
■ Mobilier Urbain	150 000 F
■ Véhicules	115 000 F
■ Ecoles	100 000 F
■ Ecole de Musique	60 000 F
■ R.M.S.	170 000 F

Le service financier enregistre quant à lui les annuités de remboursement de notre dette en capital, au titre des emprunts en cours, soit 1 939 403 F, ainsi que notre participation dans le remboursement des emprunts contractés par le syndicat des communes du Canton de Mennechy (511 575 F).

Le Budget d'Investissement est financé à hauteur de 15 % par des subventions, qui nous sont attribuées principalement par le Département ; pour 35,40 % par des participations de promoteurs, avec lesquels ont été négociés des P.A.E., pour 10 % par notre auto-financement (prélèvement sur les recettes de fonctionnement pour couvrir le remboursement de notre dette en capital).

Enfin, un emprunt de bouclage est nécessaire. Il s'élève à 5 790 000 F, ce qui représente 30 % des ressources du budget d'investissement.

Certes, il y a là une augmentation sensible de notre endettement, mais notre capacité en la matière reste bonne et les réalisations proposées sont à la mesure de l'effort accompli.

La chambre des Notaires organise, les 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois une permanence notariale GRATUITE de 9 h à 12 h, 14, rue des Douze Apôtres à Evry - Télépnone : 60.7.01.27.

Calendrier pour les 6 prochains mois : 4 juin - 18 juin - 2 juillet - 3 septembre - 17 septembre - 1^{er} octobre - 15 octobre - 5 novembre - 19 novembre - 3 décembre - 17 décembre.

Investir pour l'avenir (suite)

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Son montant approche 54 millions de francs (53 977 546 F) ce qui traduit un accroissement de 10 % sur le Budget Primitif 90, et de 2,30 % sur le réalisé précédent (BP 90 + BS 90).

Ce Budget a été élaboré avec le souci principal de ne pas voir dérapier les dépenses de la Commune au-delà de ce qu'une saine gestion requiert, et le souhait de serrer au plus près la hausse inévitable de la pression fiscale.

Toutes les propositions des services ont été strictement appréciées, et bon nombre de crédits ont été restreints, avec la volonté politique de réaliser des économies de fonctionnement, partout où cela est possible.

Des mesures d'accompagnement seront prises, et un suivi rigoureux de l'exécution du Budget sera assuré par le Service Financier.

Services	Montant 91	% Budget 91	Variation sur 90
Financier	5 931 933	11 %	+ 4 %
Personnel Permanent	24 403 000	45 %	+ 9 %
Ensembles mobiliers et			
Immobiliers	3 552 900	6,60 %	=
Adm. Générale	1 980 000	3,70 %	<
Voirie	1 253 500	2,30 %	<
Relations Publiques	503 000	moins de 1 %	<
Sécurité Police	233 000	0,40 %	<
Enseignement	832 546	1,50 %	=
Oeuvres scolaires	3 216 780	6 %	+ 4 %
Sport et culture	3 629 760	6,70 %	<
Hygiène	36 000	moins de 0,06 %	+ 44 %
			(Pas significatif)
Aide Sociale	2 731 350	5 %	=
Interv. Economiques	1 645 777	3 %	=
Domaine	60 000	0,10 %	+ 250 %
			(Pas significatif)
Transport/O.M.	3 968 000	7,40 %	+ 12 %

Ainsi pour la majeure partie des chapitres, les crédits dont le vote a été proposé au Conseil sont inférieurs ou égaux à ceux de l'année 1990.

Restructuration de la Police de Mennechy

Mennechy se dote d'un Lycée, d'une Piscine, d'une Crèche..., sa population grandit, il est important que la Sécurité des personnes et des biens soit assurée dans les meilleures conditions.

La présence d'une police d'Etat demandée par M. le Sénateur J.-J. Robert puis par M. le Député-Maire X. Dugoin, a été refusé par le Ministre compte tenu du fait que la population n'atteignait pas 20 000 habitants ?

La Commune de Mennechy et le Département ont investi dans la modernisation de la Gendarmerie ce qui a permis de maintenir les effectifs, la Police Municipale se devait de suivre cette évolution. Un brigadier-chef est recruté et prendra ses fonctions le 1^{er} juillet 1991.

Il aura pour mission de donner à l'ensemble des policiers (5) une formation technique, physique, psychologique supplémentaire, d'assurer leur encadre-

Les chapitres en augmentation concernent la dette (nos emprunts augmentent, les charges intercommunales aussi), le Personnel (nous sommes liés par les déroulements de carrières et les décisions de la Fonction Publique), les transports (où nous rendons des services nouveaux) et les ordures ménagères (secteur où nous prévoyons la containérisation).

Ce budget est financé :

- par des subventions et participations : 8,60%
- par des produits du domaine (ex. : loc. de bâtiments) : 1,50 %
- par des produits d'exploitations (remb. des services rendus) : 12 %
- par des impôts indirect (droits de mutation, taxes sur énergie électrique, impôts sur les pylônes) : 5,40 %
- par la D.G.F : 21 %
- par les contributions directes (dont les 4 impôts locaux, qui sont votés par la Commune: 45 %) : 51 %

Compte tenu des éléments qui nous ont été notifiés par les services fiscaux le produit des impôts locaux, attendu pour l'équilibre du Budget 91 implique une augmentation de nos taux de 4,5 %.

A cette hausse, très mesurée, vont donc correspondre les taux suivants :

- Taxe d'habitation 10,64% ■ Taxe foncière (bâti) 9,3%
- Taxe foncière (non bâti) 70,54% ■ Taxe professionnelle 15,78%

On constate que Mennechy est toujours située parmi les communes de l'Essonne dont les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière restent parmi les moins fortes du département.

L'implantation prochaine d'une zone d'activités Economipus doit, outre la création de 1 500 emplois et l'augmentation de nos ressources fiscales, entraînant une diminution conséquente du taux de notre taxe professionnelle.

Claude GARRO

Maire-Adjoint, Président de la Commission des Finances

ment sur le terrain mais aussi de prévoir avec les enseignants, les associations de parents d'élèves un programme de prévention en matière de sécurité routière et de toxicologie.

Information, prévention, répression présence accrue sur le terrain, une nouvelle étape est franchie qui doit conduire à plus de sécurité en concertation et en collaboration avec les services de l'Etat et surtout la Gendarmerie et les Sapeurs Pompiers.

Nous voulons apporter à chaque Menneçois une présence, une aide qui le rassure par sa compétence et soit proche de lui par son implantation et sa disponibilité.

La sécurité est l'affaire de tous par le civisme de la population mais il est nécessaire de la garantir par des services compétents efficaces.

Pierre TELLIER, Maire-Adjoint, chargé de la Sécurité

Première Semaine
de la Gastronomie

Un succès fou... fou... fou !



Pompon et le Président du Syndicat d'Initiative Claude GARRO.

Du 8 au 16 mars, à l'initiative du Syndicat d'Initiative, avec le concours de la société Heineken les neuf restaurateurs menneçois se sont confrontés amicalement et pacifiquement, en participant à la Première Semaine de la Gastronomie.

Qu'il s'agisse du « Chamois », des « Délices d'Asie », du « Jardin de la Tuilerie », de la « Marée », de la « Palmeraie », de la « Patte d'Oie », du « Petit Lac », du « Relais de Villeroy » ou du « Verville », chaque établissement a créé un menu spécial représentatif des spécialités « maison » et proposé à la clientèle à un prix attractif.

Tous les jours, et à l'improviste, Pompon de FR3 et ses amis de la « Classe » se sont mêlés aux dîneurs et leur ont offert l'apéritif « Casanis » et le Champagne « Le Régent », dans la joie, l'humour et la bonne humeur.



Remise du Trophée par le Président du Conseil Général.



Remise de l'Assiette d'Or en présence de Xavier Dugoin.

Un concours de dessins, organisé en parallèle à la manifestation, a permis aux talents menneçois de s'exprimer autour du thème « humour et gastronomie », plus de 200 oeuvres ont été réalisées, parmi lesquelles un jury présidé par Alain Trez, a distribué une trentaine de prix.

Quant à celles et ceux qui, pendant cette semaine ont témoigné du plus beau coup de fourchette, ils ont été récompensés par des repas offerts par les restaurateurs menneçois.

Rendez-vous l'an prochain.

Concours Départemental des Villes Fleuries

Pour la seconde année consécutive, Mennechy participe au concours départemental des Villes Fleuries.

L'organisation en a été confié au Syndicat d'Initiative qui coordonne les actions pour les concours des Maisons Fleuries, des Ecoles Fleuries et des Boutiques Fleuries.

Rappelons qu'en 1990, notre commune, s'est vu attribuer le Premier Prix, dans la catégorie « Première Participation ».

VAG Corbeil



voiture concessionnaire VW AUDI

Diffusion Automobile Européenne

35, bd de Fontainebleau

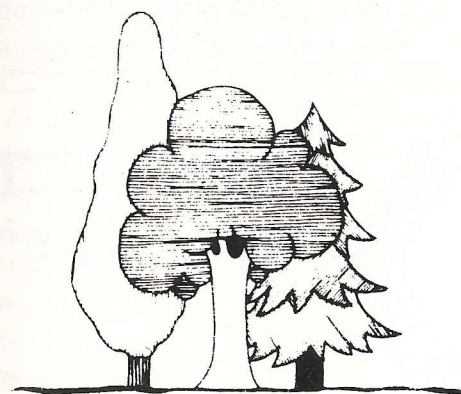
V.A.G

RN 7

60 89 14 14

JARDINS LOISIRS SERVICES

Entretien ■ Création d'Espaces Verts
Dessouchage ■ Elagage
Abattage ■ Arrosage automatique



4, rue Emile-Mignon - ORMOY
91540 MENNECY
Tél. (1) 64.57.09.69

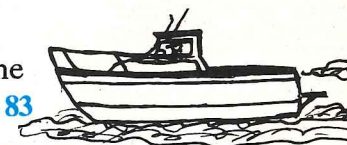
J.-P. HUMBERT

AUTO-ECOLE A ■ AL ■ B
GROUPE LOURD 26 T ■ 38 T ■ TC

BATEAU-ECOLE
MER ■ RIVIERE

4, rue de la Fontaine
Mennechy - 64 57 04 83

CORBEIL 60 88 42 18



PRESSING BEL AIR

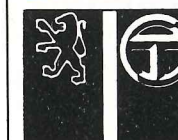
C.C. Bel Air - 91540 MENNECY

Tél. 69 90 05 15

Travail soigné - Finition main - Nettoyage cuir et daim
Enlèvement livraison à domicile

Ouverture : du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30
Dimanche : de 9 h 30 à 12 h 30

GARAGE TOURING



PEUGEOT - MENNECY

34 bis, rue de la Fontaine

64.57.10.57

CLUB HIPPIQUE DE L'ETOILE BLANCHE

1^{re} CATEGORIE

ECOLE D'EQUITATION avec Moniteurs diplômés d'état
PROMENADE ■ OBSTACLE ■ DRESSAGE ■ CONCOURS

Préparation aux examens - Stages avec possibilité d'hébergement

Pension pour chevaux et poneys - Club House

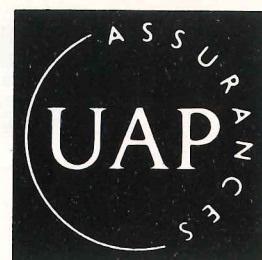
21, rue Paul Cézanne

3 500 m² couverts sur 3 Ha - Manège olympique 20 x 60

Carrière de poneys 20 x 60 - Carrière d'obstacles 50 x 60 - Carrière de cross 40 x 60

Tél. 64 57 15 69





CABINET

GUEUDET et DUCHEMIN

TOUTES ASSURANCES

PARTICULIERS - ENTREPRISES

PLACEMENTS - RETRAITES

9, rue du Puits Massé, B.P. 16
91541 MENNECY CEDEX

Téléphone : 64 57 24 24

Télécopie : 64 57 17 81

MAROQUINERIE JOYCE

SAXEL - GIL HOLSTERS - CACHAREL

NAF-NAF - BLANC BLEU - WAIKIKI

Tél. : 69.90.05.62

4, place de la Mairie - 91540 MENNECY



S.A. Marcel FILLIAT



Electricité Générale
Chauffage électrique
Faux-plafonds

Installation
Dépannage

Qualifiélec

Entretien

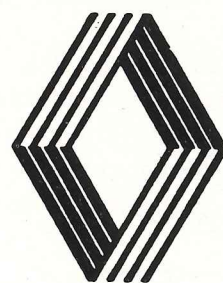
6, rue du Général Leclerc - 91540 MENNECY
TEL. (1) 64.57.31.11

FRANÇOISE RAGINE

Parfumerie
Esthétique Cadeaux

Grandes Marques

Centre Commercial du Bel Air
(près de la Gare) - 91540 MENNECY
Tél. 64.57.02.18



RENAULT
MENNECY

GARAGE NIVOT



VENTES DE VEHICULES NEUFS
REPARATION

12, rue de Milly - 91540 MENNECY

Tél. : 64 57 00 90

TRANSPORTS... Carte jeune, Carte charme ?

Depuis de nombreuses années se posait le problème de transport des élèves de Mennecy vers les Lycées de Corbeil et d'Evry, mais également celui de l'adaptation des horaires et de la sécurité, les bus utilisés étaient souvent assez anciens.

L'année 1989 a vu la mise à l'étude de deux nouvelles lignes 24-11 et 24-12 pour desservir d'une part Corbeil et d'autre part Evry.

Juillet 1989 : nouveau coup de théâtre avec l'annonce du désengagement des structures traditionnelles de transport scolaire.

Plus de service spécialisé plus rentable mais un service tout public avec engagement obligatoire des Communes et deux mois (de vacances) pour faire face.

Septembre 1989 : mise en place des deux lignes grâce à la collaboration des Directeurs des établissements concernés, des Parents d'élèves, des Professionnels et en complète concertation, le service est mis au point.

Parallèlement, les Communes de Mennecy, d'Ormoix, de Chevannes, de Champcueil et du Courdray-Montceaux s'organisent afin d'obtenir les subventions de plus 10 000 de F de la Région et du Département ainsi que les autorisations administratives nécessaires.

Avril 1990 : après une bataille acharnée contre des volontés anachronique, monopolistique, nous obtenons... enfin les autorisations définitives.

Les Menneçois disposent maintenant de deux lignes : l'une vers Corbeil puis Evry, l'autre vers Lisses et Evry. Ces lignes sont ouvertes aux lycéens et aux adultes. Elles sont dotées de matériel neuf le plus moderne possible.

Samedi 18 mai 1991 : inauguration officielle de ces lignes 24-11 et 24-12 et annonce de la création d'une carte jeune et d'une carte charme (3^e âge) pour la rentrée 91-92, la Commune de Mennecy a demandé compte tenu de la création du Lycée de Mennecy, d'harmoniser les horaires et de prévoir toutes les dessertes nécessaires sur Evry, Corbeil et Mennecy afin de satisfaire les utilisateurs scolaires et adultes.

Ces études seront menées d'ici la fin juin 1991 de façon à ce que la mise en place soit faite dans les meilleures conditions.

Suite à l'arrêté 91-0627 du 25 février 1991, une liste d'experts a été habilitée pour procéder à l'examen des véhicules gravement accidentés.

Cette liste est consultative au Service de Sécurité, Police des Transports et de l'Hygiène, 4, rue de la République à Mennecy.

Ainsi se marque la volonté des élus de Mennecy de suppléer au désengagement de l'Etat en Matière de transport et d'offrir aux habitants les meilleurs services possibles.

Carte jeune, Carte charme... RENSEIGNEZ-VOUS.

Pierre Tellier

Maire-Adjoint, chargé des Transports

Electroménager - Cuisines
Radio - Télévision - Vidéo
THOMSON - SAUTER

Ets Philippe CHEVRANT

4, place de la Mairie
Tél. : 64.57.09.61

R.C. 79 A 987

ROBINSON-MOTOS

Vente - Réparation
Occasions sélectionnées



ZXR 750 Bleue

Concessionnaire



BMW

Kawasaki

Tél. (1) 64.96.12.35

L'eau et l'assainissement en quelques chiffres

Depuis quelques années, le prix de l'eau ne cesse d'augmenter dans des proportions très importantes. Mais, lorsque l'on parle de prix de l'eau, il ne faut pas oublier qu'il intègre également le prix de l'assainissement. La réalisation d'une station d'épuration intercommunale, l'obligation d'un budget autonome dans le cadre de la loi de décentralisation ont fait ces dernières années croître considérablement la part assainissement dans le coût de l'eau.

La part que peut faire varier la commune est la surtaxe communale d'assainissement qui permet de financer de gros travaux. Actuellement, une étude-diagnostic est en cours afin d'établir un projet d'assainissement (amélioration des réseaux dans les quartiers

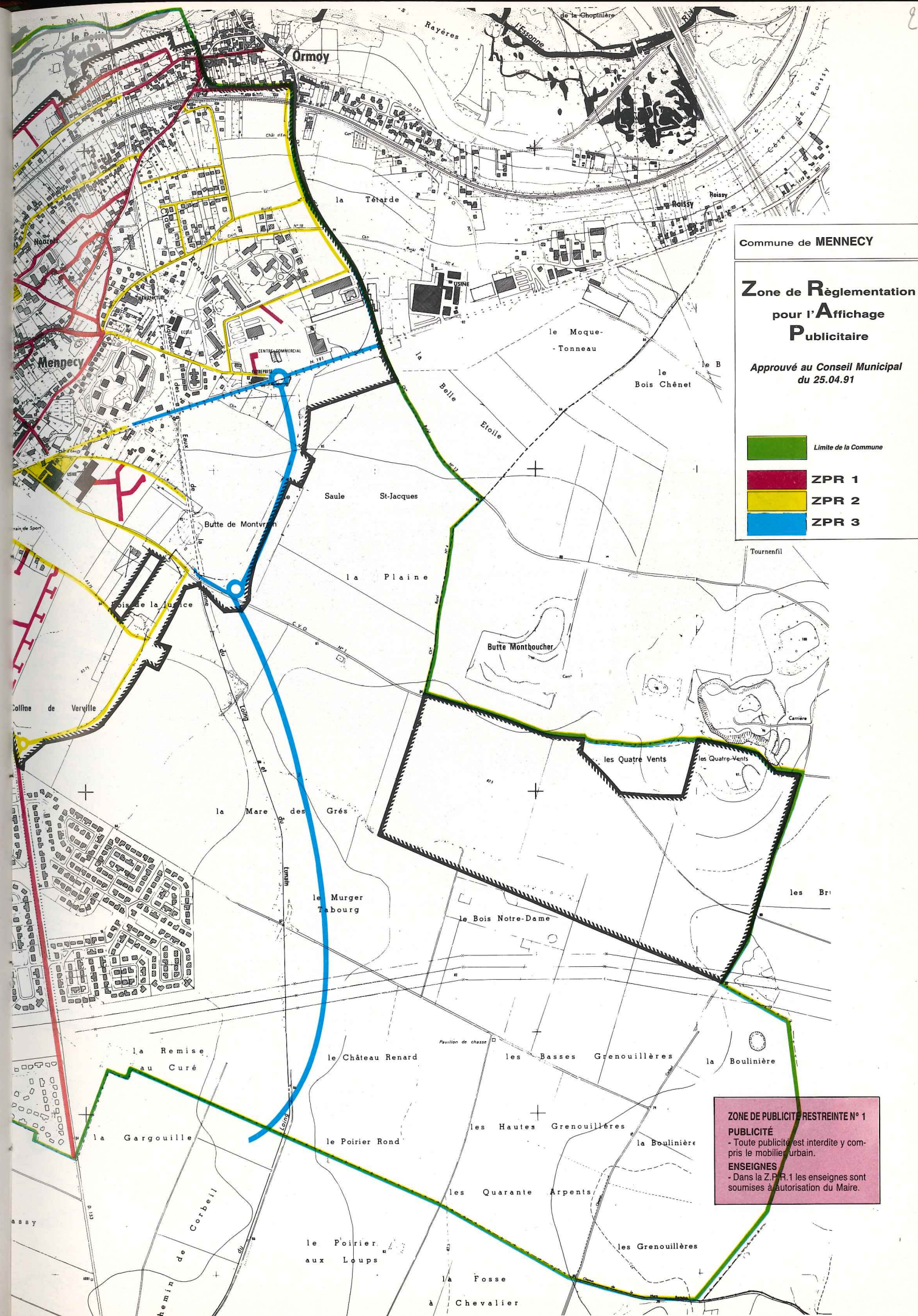
Sud, création des réseaux manquants dans le Vieux Village). Cette surtaxe était plafonnée depuis trois années à 1,55 F le m³ ; Le Conseil Municipal a décidé, en votant le budget 1991, de la descendre à 1,25 F le m³.

EN FRANCE, l'évaluation du mètre cube d'eau depuis 7 ans montre que si l'eau potable a progressé de 2,36 F, soit 55 %, le coût de l'assainissement, lui, a augmenté de 1,17 F au mètre cube, soit 81 % de hausse !!

MENNECY a subi pratiquement les mêmes évolutions et comme le montre le tableau ci-dessous, le prix de l'eau est celui de la moyenne départementale et nationale.

	Eau	Surtaxe Eau	Assainissement	Surtaxe Assainissement	Redevance Pollution	Redevance Prélèvement	FNDAE	(total) Tarif T.T.C.
MENNECY * SIARCE	4,8589	-	0,7765 1,5249	1,3187	0,87	0,1883	0,105	9,6423
SAN D'EVRY	5,8173	1,055	1,9247	3,165	0,89	0,1883	0,105	13,1453
MONTLHERY ORGE DISTRICT	5,0973	0,422	1,45 1,2132	1,48	0,80	0,1614	0,105	10,7289
GRIGNY	6,332	-	1,88	-	0,90	0,1593	0,105	9,3763
MORSANG S/ORGE	6,332	-	1,88	1,48	1,18	0,1614	0,105	11,1384
DRAVEIL	5,8941	-	1,66	2,0817	1,06	0,1614	0,105	10,9622
EPINAY SOUS SENART	6,0553	-	0,8991	2,7514	1,03	0,1614	0,105	11,0022
FLEURY MEROGIS	4,9813	1,4664	0,6134	2,2399	0,80	0,1614	0,105	10,3674
MORANGIS	5,0974	-	1,025	-	0,83	0,1614	0,105	7,4438
BURES S/YVETTE YVETTE	5,9249	-	1,0134 0,85	1,5931	1,08	0,1614	0,105	10,7278
CORBEIL ESSONNES SIARCE	4,7345	0,422	1,22 1,5056	-	0,90	0,1785	0,105	9,0656
COUDRAY MONTCEAUX	5,5367	0,235	3,4778	-	0,89	0,1883	0,105	10,4328
SEINE-PORT	2,8953	0,3165	4,0016	4,22	0,54	0,3653	0,105	12,4437
BRUNOY	5,8264	-	1,087	3,6775	0,92	0,1593	0,105	11,7752

* Application des dispositions des contrats d'affermage eau et assainissement.



Votre facture d'eau au 01.07.91

SOCIETE DES EAUX DE L'ESSONNE
 RENSEIGNEMENTS ET REGLEMENTS
 SOCIETE DES EAUX DE L'ESSONNE
 S.A. AU CAPITAL DE 20 396 880 f
 SIR 692 033 939 - RC PARIS
 27, ROUTE DE LISSES
 91813 - CORBEIL-ESSONNES CEDEX
 TELEPHONE 60 88 24 28
 OUVERTURE 9 H-12 H - 13 H 15-16 H
 DU LUNDI AU VENDREDI

FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT
 N° 475605/8
 Référence du branchement
 à rappeler pour toute correspondance 91 115 0320 0230

Propriété desservie
 Monsieur X
 23, rue des Fleurs
 91540 - MENNECY

Relevé du compteur	240
Ancien relevé	100
CONSUMMATION	140

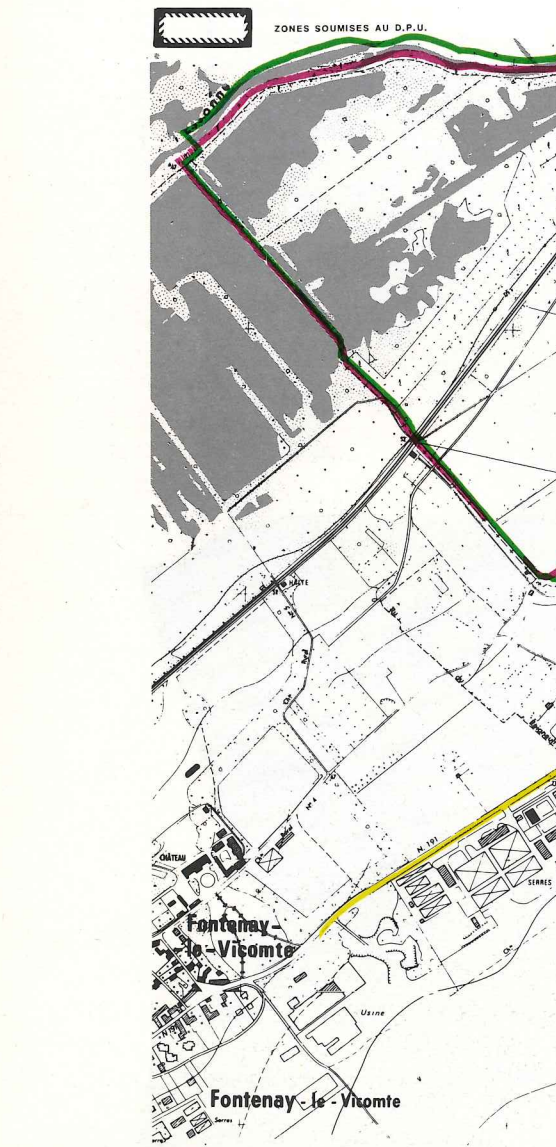
QUANTITE	PRIX	MONTANTS HORS TAXE		T.V.A	
		Pour notre compte	Pour compte de tiers	MONTANT	TAUX
1 - CONSOMMATION	117	4,6056	538,86	29,64	5,50
2 - PARTIE FIXE SEMESTRIELLE			45,33	2,49	5,50
3 - ASSAINISSEMENT SEE RESEAU	117	0,736	86,11	4,74	5,50
4 - ASSAINISSEMENT SEE EPURATION	117	1,4454	169,11	9,30	5,50
5 - SURTAXE COMMUNALE ASSAINISSEMENT	117	1,25	146,25	8,04	5,50
6 - FONDS NATIONAL	117	0,105	12,28		
7 - LUTTE CONTRE LA POLLUTION	117	0,87	101,79		
8 - REDEVANCE PRELEVEMENT	117	0,1721	20,14	1,11	5,50
			839,41	280,46	55,32

1 175,19

- 1 - CONSOMMATION pour la période de JANVIER 1991 à JUILLET 1991 déduction faite du forfait de 23 m³ facturé au mois de JANVIER 1991.
- 2 - PARTIE FIXE SEMESTRIELLE redevance correspondant à la mise à disposition permanente du service, son montant est déterminé en fonction du calibre du compteur.
- 3 - ASSAINISSEMENT SEE RESEAU redevance destinée à la SEE pour l'entretien et la surveillance du réseau communal eaux usées et pluviales.
- 4 - ASSAINISSEMENT SEE EPURATION redevance destinée à la SEE pour épurer les eaux usées à la station intercommunale du SIARCE.

- 5 - SURTAXE COMMUNALE ASSAINISSEMENT redevance reversée à la commune pour faire face aux remboursements des annuités des emprunts relatifs au réseau d'assainissement.
- 6 - FONDS NATIONAL de fonds a pour mission de financer la mise en place des réseaux d'eau dans les communes rurales et reversé au Ministère de l'Agriculture.
- 7 & 8 - LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET REDEVANCE PRELEVEMENT
 Ces redevances sont encaissées pour le compte des Agences de Bassin qui ont une double mission :
 - Aménager, gérer et surveiller les ressources en eau.
 - Lutter contre la pollution.

ZONE DE PUBLICITE RESTREINTE N° 3
PUBLICITE
 - Les dispositifs scellés au sol sont autorisés selon modalités fixées par la Municipalité.
 Surface - limitée à 12 m²
 Hauteur - limitée à 6 m du sol hors tout
 Nombre - 0 dispositif pour une parcelle de terrain dont le linéaire de façade est inférieur à 25 M
 1 dispositif pour les parcelles de terrain dont le linéaire de façade est compris entre 25 et 50 m
 2 dispositifs pour les parcelles de terrain dont le linéaire de façade est compris entre 50 et 200 m
 3 dispositifs isolés ou 2 fois 2 dispositifs regroupés simple ou double face distants de 100 m minimum pour les parcelles de terrain dont le linéaire de façade est supérieur à 200 m
NOTA : Sur les dispositifs scellés au sol, les faces arrières des dispositifs ne supportant pas de publicité devront être habillées de façon à présenter un caractère esthétique.
 - Les dispositifs muraux sont autorisés comme suit :
 Surface : 12 m² — Hauteur : 7,50 m². En aucun cas ils ne pourront occuper plus du 1/3 de la surface du support.
ENSEIGNES
 - Les enseignes sont soumises à autorisation du Maire
 - Les enseignes à défilement lumineux et/ou clignotantes sont interdites.
MOBILIER URBAIN
 - Le mobilier urbain est autorisé. La surface publicitaire maximale est limitée à 12 m² par face, simple ou double face. Il devra respecter les mêmes prescription d'implantation que les dispositifs scellés au sol.



ZONE DE PUBLICITE RESTREINTE N° 2
PUBLICITE
 - Les dispositifs scellés au sol sont interdits.
 - La superficie des panneaux muraux est limitée à 4 m². Pas plus d'un panneau par mur et par propriété.
 - Les publicités à défilement lumineux et/ou clignotantes sont interdites.
ENSEIGNES
 - Les enseignes sont soumises à autorisation du Maire.
 - Les enseignes à défilement lumineux et/ou clignotantes sont interdites.
MOBILIER URBAIN
 - Le mobilier urbain est autorisé : la surface publicitaire maximale est limitée à 2 m² par face, simple ou double face.

PROTECTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Département de l'ESSONNE a lancé une politique de protection des Espaces Naturels Sensibles dans le cadre qui lui est offert par la loi du 18 juillet 1985.

Les actions proposées concourent à la préservation des Espaces Naturels Sensibles, à leur ouverture au public, à l'aménagement de promenades et de circuits de randonnées, au maintien des zones faunistiques et floristiques.

Le CONSEIL MUNICIPAL de MENNECY dans sa séance du 13 nov. 1990 à l'unanimité a :

APPROUVE la définition d'une zone de préemption composée de la Rivière ESSONNE, des étangs et des Espaces boisés intermédiaires.

DEMANDE au Département de l'ESSONNE de créer une zone de préemption sur ces Espaces en vue de l'acquisition de terrains pour permettre leur aménagement en Espaces Verts ouverts au public.

EMPLOI :

Une Convention de Collaboration avec l'ANPE

Depuis un certain temps, nous souhaitons élargir notre champ d'action et améliorer le service rendu aux demandeurs d'emploi de notre commune.

Après plusieurs entretiens avec le Correspondant Communication Départemental, le Délégué Départemental de l'Essonne et le Chef d'Agence de l'ANPE de Corbeil, nous avons pu élaborer une convention de collaboration avec l'ANPE. Cette convention a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal qui l'a approuvée à l'unanimité en la séance du 25 mars 1991.

Pourquoi cette convention de collaboration ? Notre but est de faciliter les contacts avec l'Agence Pour l'Emploi située à Corbeil et de permettre aux demandeurs d'emploi un accès aux informations relatives aux offres d'emploi par la consultation d'une banque de données sur serveur minitel.

Grâce à cette convention, l'ANPE apportera son concours à la commune pour la réalisation d'actions spécifiques d'insertion et de formation.

L'ANPE mettra à disposition des moyens d'informations (affiches, dépliants, brochures, etc...)

Une fois par an, les deux parties, Commune et ANPE, feront un bilan en appréciant le service rendu et le respect des engagements pris.

Cette convention, conclue pour un an, sera renégociée au vu des résultats.

Nous pensons ainsi être encore plus à l'écoute des demandeurs d'emploi et des employeurs qui font appel à nous.

Le service Emploi-Insertion Sociale est à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter (rendez-vous au 69.90.07.04.)

M. LE MOEN

INFORMATION G.P.I.

Les Chemins de l'Ecole

Nous nous intéressons toujours aussi vivement aux initiatives favorisant l'épanouissement précoce des enfants.

Suivons une fois encore la route de l'Ecole Maternelle Colline de Verville. Que s'y passe-t-il cette année ?

- Nous avons vu les élèves prendre souvent le chemin de la bibliothèque. Futurs lecteurs chargés d'une mission : chercher des ouvrages pour la classe afin d'instaurer une circulation de livres à l'école.

- Un autre chemin emprunté chaque semaine, celui de l'Etoile Blanche. Quelle joie d'acquiescer concentra-

tion d'esprit, confiance en soi, persévérance, désir de faire mieux la prochaine fois ; une école de volonté irremplaçable où l'enfant et le poney se comprennent et s'estiment.

- Enfin, le chemin du théâtre - avec la participation des écoles primaires de la Verville et de la Sablière - au bout duquel les petits et les plus grands découvrent la vraie complicité de l'Art : musique, danse ou comédie. L'appel à l'imagination, à la sensibilité dans ce lieu d'échange avec le public, ne peut rester sans résonance !

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, dans le Contrat 91, a permis ces activités menées par des professionnels, encadrés par les enseignants.

Nous, parents, sachons entretenir ces chemins-là et encourageons la poursuite de toutes ces expériences.

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)

UNE NECESSITE SOCIALE POUR UN MIEUX VIVRE DEMAIN

Réguler et maîtriser l'Urbanisation de la Ville pour améliorer la qualité de vie et répondre aux besoins de la population, tels sont les objectifs d'un P.O.S.

Elaborer un P.O.S., c'est organiser l'AVENIR DE LA VILLE, c'est PREVOIR SON DEVELOPPEMENT et tenir compte de SON EVOLUTION.

Le P.O.S., actuellement en vigueur à MENNECY a été approuvé en séance du Conseil Municipal le 21 février 1991, il répond aux objectifs suivants :

- **ORGANISER DES ZONES URBAINES** déterminer des zones où des réglementations spécifiques définissent les conditions d'implantation et de répartition de nouvelles constructions d'habitat collectif ou individuel.

- **PRESERVER L'ENVIRONNEMENT** en créant des zones visant à préserver les Espaces Verts et les Espaces boisés.

- **DEVELOPPER LE SECTEUR ECONOMIQUE** en créant des zones réservées à l'implantation d'activités et développer l'accueil des entreprises nouvelles.

LES ZONES DU P.O.S. N : zones naturelles. **U** : zones urbaines

1 - **NA LOGEMENT** : zones réservées pour répondre aux objectifs de réalisation de programmes de logement

NA ACTIVITES : zones réservées à l'accueil d'activités économiques.

NB : zones situées en dehors de la zone Urbaine où les possibilités de construction sont limitées.

NC : zones à vocation agricole.

ND : zones naturelles protégées.

2 - **UA** : zones urbanisées anciennes.

UA a : centre Ville fortement urbanisé.

UC : zones correspondantes à des ensembles habitat collectif.

UE : zones d'urbanisation mixte (ancien - récent - collectif et activités).

UH : zones d'urbanisation diffusées sous forme pavillonnaire.

UI : zones à vocation d'activités.

UL : zones d'implantation des équipements.

3 - ESPACES BOISES CLASSES - ESPACES PROTEGES
4 - EMBLEMES RESERVES pour permettre une meilleure répartition des équipements d'intérêt public ou une amélioration de la circulation.

L'UTILISATEUR ET LE P.O.S. Le P.O.S. une fois approuvé peut être consulté en Mairie (Services Techniques) à la D.D.E. ou à la Préfecture. Pour savoir ce que l'on peut faire sur un terrain il faut consulter le P.O.S. c'est-à-dire deux documents :

- **LE PLAN** indiquant la zone où est situé le terrain et ses servitudes.

- **LE REGLEMENT** qui précise ce que l'on peut faire (ou ne pas faire sur ce terrain et dans quelles conditions).

SERVICES TECHNIQUES - Place de l'Europe - 91540 MENNECY

L' A.S.E. 91

L'Association des Sourds de l'Essonne diffuse et signale aux Sourds et malentendants de l'Essonne que trois appels par Minitel de services publics urgents sont à leurs disposition :

Appel Minitel Pompiers : 64 97 18 18

Appel Minitel SMUR : 36.18

puis 1 60 90 15 38

Appel Minitel chèque, assistance :

42 45 48 48

L'A.S.E. 91 dispose également de services gratuits d'un interprète pour tous membres actifs essonnais dans toutes les administrations publiques de l'Essonne.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'A.S.E. 91,

Hôtel de Ville, Place Nicolas de Thou,

91141 VILLEBON-SUR-YVETTE Cedex,

Tél. : 69 93 49 00 ou Minitel Dialogue : 60 14 74 03

Jeunes gens !

Vous qui possédez un niveau de second cycle secondaire, ou un B.E.P.C. voire un B.E.P. :

Pourquoi ne pas choisir un des métiers offerts par l'Armée de Terre dans le cadre de ses écoles de Sous-Officiers.

Vous avez entre 18 et 25 ans et vous hésitez, alors renseignez-vous auprès de votre Centre de Documentation de l'Armée de Terre et ce, avant le 14 juin 1991.

Centre de Documentation de l'Armée de Terre

110, Grande Place de l'Agora - BP 198

91006 EVRY CEDEX - Tél. : 60 77 13 77

ou aux permanences de 14 h à 16 h :

- le 1^{er} mercredi PAIO - 4, rue du Noyer-Lambert à MASSY

- le 2^e mercredi PAIO - 18, rue Saint - Martin à ETAMPES

Pour notre sécurité

La Municipalité a procédé à la réfection des passages piétons, ceux-ci sont maintenant très visibles. Aussi de grâce pour éviter tout accident, n'hésitez plus à faire 15 ou 20 pas de plus pour utiliser ces passages réservés que tout automobiliste conscient se doit de respecter.

R.N.

Mennecy affiche sa pub ?

Imaginez une haie de panneaux publicitaires ininterrompue sur le RN191 de Mennecy à Corbeil.

C'est ce qui vous attendait si dès 1989 nous n'avions pas saisi la préfecture de l'Essonne pour mettre en place une réglementation de la publicité sur le territoire de Mennecy.

Ce n'était pas simple, la procédure passait par la constitution d'un groupe de travail dont les membres nommés par le préfet représentaient :

- Les spécialités de l'environnement de la préfecture et des bâtiments de France ;
- Des élus de la ville de Mennecy auxquels se sont joints des élus d'Ormoiy ;
- Des représentants des professionnels de l'affichage, du mobilier urbain, de l'enseigne, etc.

Fin 1990, à l'issue de réunions de travail mensuelles, parfois houleuses (et pour cause), nous avons enfin réussi à établir une charte réglementant l'ensemble de la publicité sur Mennecy.

Trois zones de publicité restreintes ont été établies sur un plan (à votre disposition).

ZPR n° 1 - Concerne la Croix-Champêtre, les rues résidentielles, le centre ville de Mennecy et le Parc de Villeroy ou pratiquement toute publicité est interdite y compris le mobilier urbain (sauf s'il s'agit d'information d'intérêt municipal ou régional).

ZPR n° 2 - Concerne les voies de circulation principales telles que la RN191, l'avenue de Villeroy, route de Chevannes partielles avec retour sur le futur boulevard urbain, quelques voies secondaires et les centres commerciaux.

Les panneaux routiers y sont interdits, les panneaux muraux limités à 4 m², pas plus d'un panneau par mur et par propriété.

Le mobilier urbain y est autorisé jusqu'à 2 m² de surface par simple ou double face.

ZPR n° 3 - Ne concerne que la futur déviation du CD153, la RN191 d'Ormoiy jusqu'à la résidence des Acacias et l'avenue Darblay jusqu'à la gare.

Dans cette zone, les panneaux jusqu'à 12 m² y sont autorisés à condition que les parcelles de terrains soient supérieures à 2 500 m².

Les panneaux muraux y sont autorisés jusqu'à 12 m² mais ne devront pas dépasser 1/3 de la surface du mur.

Le mobilier urbain autorisé jusqu'à 12 m² par face.

Obligations communes aux 3 ZPR - Les enseignes sont soumises dans tous les cas à l'autorisation du Maire.

Les enseignes à **défilement lumineux et clignotantes sont interdites** sur le territoire de la commune.

Suppression des fléchages et panneaux sauvages au profit d'une signalétique municipale cohérente.

La mise en place de ce règlement se fera nous l'espérons sans douleur sachant que les afficheurs sérieux préfèrent privilégier la qualité de leurs panneaux à l'anarchie actuelle. Quant aux propriétaires de terrain loueur d'emplacements publicitaires, ils devront se faire une raison, « **cadre de vie** » et « **ville propre** » oblige.

Georges Harmois

Depuis le début janvier 1991, les **Conférences de Villeroy** ont présenté à l'Espace Culturel J.-J. Robert, des films d'une grande beauté donnant à chacun l'envie de voyager.

Devant le succès remporté par les 4 sujets présentés, puisque près de 1 000 personnes, dont 286 enfants des écoles, sont venus les applaudir, la nouvelle saison en comportera 6 et débutera le 28 octobre avec la **Guyanne**, suivront l'**Irlande**, le **Grand-Nord-Alaska**, l'**Andalousie**, la **Turquie** et la **Sicile**.

Trait d'Union, qu'est-ce que c'est ?

Mais oui, bien sûr, c'est le petit journal avec des dessins rigolos que je reçois tous les trimestres. Mais qui s'en occupe, qui paie, comment fonctionne-t-il et à quoi sert-il ?

Il est le porte-parole des élus minoritaires et de leurs électeurs. Il leur permet de s'exprimer librement et contribue ainsi au bon fonctionnement de la démocratie, car tout pouvoir a besoin d'être équilibré par une opposition.

L'association s'est créée après les élections de mars 1989 pour épauler les cinq élus émanant de la liste Mennecy Autrement.

Ainsi depuis cette époque, nous sommes à votre écoute. Nous vous soutenons dans vos mouvements de protestation : déviation, parking dans le parc pour la piscine, etc. Nous vous informons régulièrement : échos des conseils municipaux, associations en difficultés ou qui disparaissent...

Nos ressources ne proviennent que des cotisations de nos adhérents et des dons que nous recevons des Mennecois qui nous encouragent. Nous ne percevons aucune subvention d'aucune sorte. Nous n'appartenons à aucun parti et travaillons ainsi en toute indépendance.

C'est grâce au bénévolat de nos adhérents que chaque trimestre le journal est distribué dans les 4 000 foyers mennecois.

Nous espérons que chaque fois nos petits dessins et l'humour que nous essayons de glisser dans nos articles vous font sourire, et c'est dans cet esprit que nous avons l'intention de persévérer.

Une Usine d'Incinération à proximité de Mennecy Refus des élus de notre commune

Devant les risques d'implantation d'une usine d'incinération d'ordures ménagères (réalisée par la SEMARDEL) sur les sites proches du Coudray-Montceaux ou d'Ormoiy ;

Avec l'appui des Associations, Monsieur le Maire de Mennecy a pris l'initiative de faire venir en réunion publique le 14 janvier 1991 les représentants de la SEMARDEL ;

De faire voter une motion (ci-dessous) pour faire arrêter un projet nuisible à notre environnement.

Le Conseil Municipal du 31 janvier 1991 a voté à l'unanimité :

CONSIDERANT le projet d'implantation d'une usine d'incinération d'ordures ménagères à caractère départemental (150/220 000 Tonnes traitées par an) sur le site de la Commune voisine d'ORMOY, projet présenté par la SEMARDEL,

CONSIDERANT la très grande proximité de zones d'habitat actuels ou à venir et l'implantation d'un Lycée Cantonal (à moins de 1 kilomètre du site présent),

CONSIDERANT que la quasi totalité de Commune de Mennecy se trouvera dans une zone à moins de deux kilomètres du site,

CONSIDERANT les risques divers de pollution et l'augmentation des trafics de véhicules lourds de transport de déchets (estimation environ 200 camions par jour) qui empruntent des axes majeurs de notre Commune RN 191 et CD 153,

CONSIDERANT les prévisions de la révision du SDAURIF et les augmentations de population et d'équipements publics (Lycées, C.E.S., Hôpital, Centre Universitaire...) dans le Canton dans les 10 années à venir,

CONSIDERANT la politique de préservation des Espaces Naturels entrepris par la Commune, zonage et



classement des marais, de la Vallée de l'Essonne, du Parc de Villeroy en zone protégée (Conseil Municipal du 23 octobre 1990),

DEMANDE à la SEMARDEL l'arrêt immédiat des études sur le site d'ORMOY,

DEMANDE à Monsieur le PREFET de l'ESSONNE de ne pas autoriser la délivrance d'un permis de construire pour une usine d'incinération d'ordures ménagères sur le site précité,

DEMANDE compte tenu de l'importance croissante du problème posé par le traitement des ordures ménagères, que des solutions locales associant les Elus, les Associations et les Pouvoirs Publics puissent être rapidement menées.

A cet effet, au niveau du SIEP Val d'Essonne regroupant 13 communes (MENNECY, AUVERNAUX, BALLANCOURT, CHAMPCUEIL, CHEVANNES, COUDRAY-MONTCEAUX, ECHARCON, FONTENAY LE VICOMTE, NAINVILLE LES ROCHES, ORMOY, VERT LE GRAND, VERT LE PETIT, ITTEVILLE) soit 35 000 habitants ; le SIEP ayant en charge l'établissement d'un schéma Directeur Local.

PROPOSE qu'une étude soit rapidement conduite afin d'implanter un Centre de Traitement des ordures ménagères générées par les habitants de notre secteur géographique en intégrant la possibilité de Tri-Sélectif à la source,

MANDATE Monsieur le Maire de Mennecy pour prendre l'initiative de proposer une telle étude aux Communes du SIEP et aux Services de l'Etat.

Résultat final : Abandon des projets d'implantation d'une usine d'incinération sur les sites d'Ormoiy et du Coudray-Montceaux.



SUD INSTALLATIONS PLOMBERIE

B. YVROUD



CHAUFFAGE - CARRELAGE
SANITAIRE - ECOULEMENTS
TOUTES REPARATIONS
TOUS TRAVAUX

56, rue Canoville MENNECY
☎ 64 57 01 46

Un restaurant de Spécialités à découvrir
La Gastronomie Chinoise & Vietnamiennne à Mennecy

Une cuisine
bourgeoise et
raffinée à prix
modéré, dans un
cadre agréable
et reposant



Des préparations
journalières avec
des produits
sélectionnés pour
leur qualité et
leur fraîcheur

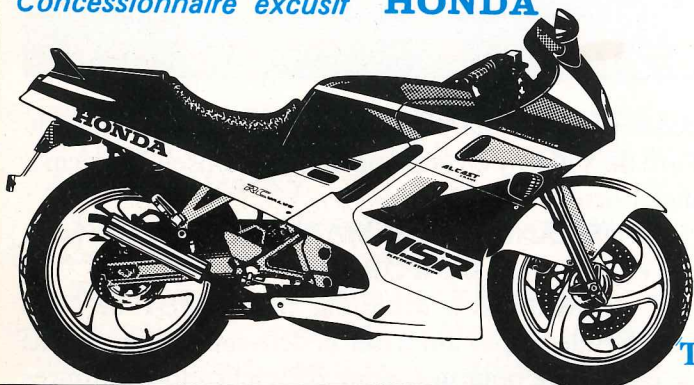
香味

Restaurant
Huong Vi

亞洲

Fermé dimanche soir et lundi

47, boulevard Charles de Gaulle
RN 191 - 91540 MENNECY Tél. 69.90.01.94

VENTES - REPARATIONS CORBEIL - MOTOSConcessionnaire exclusif **HONDA**

SARL au capital de 100 000 F



20, boulevard Jean-Jaurès
91100 CORBEIL-ESSONNES

Téléphone : 60 88 12 88

R.C. Corbeil 973 201 049

MATERIEL : Micro ordinateurs SANYO
Imprimantes
Onduleurs

FORMATION : Logiciels de gestion
Bureautique (Microsoft)

APRES-VENTE : Installation, maintenance
Assistance téléphonique
Dépannage toutes marques

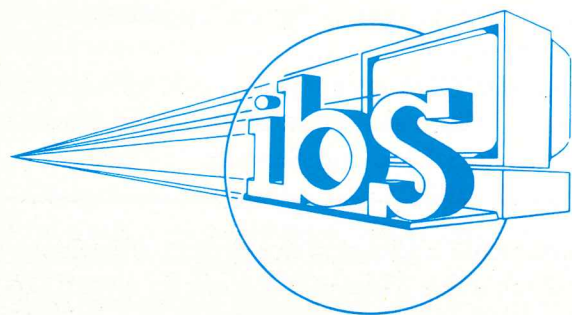
FOURNITURES : Supports magnétiques
Rubans encreurs
Imprimés

LOGICIEL : Paie, facturation, stock
Devis, traitement de texte
Tableau, base de données

JAMAIS VU**ORDINATEUR PCXT TURBO***** 4650 F H.T.**

- Carte mère XT 4,7/12MHz
- 512 K de RAM extensible à 1 Mo
- 1 lecteur de disquette 3" 1/2 720 K
- 1 sortie parallèle, 1 série et 1 joystick
- 1 clavier Azerty 102 touches
- 1 écran VGA couleur 800 x 600
- Garantie 1 an pièces et main d'oeuvre

* jusqu'à épuisement des stocks



16, boulevard Charles de Gaulle
91540 MENNECY

Téléphone : 69 90 00 90

Télécopie : 69 90 02 91

La Société Musicale de Mennecy

Cette société a été fondée en 1867 sous le nom de Fanfare de Mennecy c'est donc dire que la société a maintenant 124 ans et qu'elle fonctionne sous sa nouvelle dénomination depuis quelques années seulement.

Elle a connu de nombreux aléas puisqu'elle a perdu la moitié de ses membres pendant la première guerre mondiale, elle a repris son activité dès l'année suivante l'armistice du 11 novembre 1918.

De nouveaux membres se sont fait inscrire dont celui qui vient de nous quitter en ce début d'année, il comptait 72 années de présence.

La dernière décennie a également nuit au prestige de la Société puisque à fin novembre 88, elle ne comptait plus qu'une quinzaine de musiciens.

C'est alors que nous nous sommes tournés vers une personne très compétente en matière musicale et

TOUTOUS... mes amis

Quand un besoin naturel se fait sentir chez vous et que vous soyez dans la rue, veuillez descendre du trottoir et laissez-vous aller dans le caniveau, c'est plus propre et moins dangereux pour nos vieilles jambes car si nous nous cassons un membre, nous serions obligés d'aller nous faire soigner à l'hôpital... dans ce cas qu'advendrait-il de vous ? l'abandon peut-être !

Merci de me comprendre chers Toutous. R.N.

L'Association RENCONTRE

Vous rappelle toutes ses activités :

- Ses différents travaux manuels avec des animatrices
- Ses sorties culturelles mensuelles,
- Ses soirées-Spectacle
- Ses Bourses aux Vêtements d'Eté et d'Hiver
- Permanence le Mardi de 10 à 12 heures
- Téléphone : 64.57.11.62

Mairie annexe - 65, boulevard du Général-de-Gaulle

qui a donc réussi un tour de force extraordinaire pour faire repartir cette vieille Dame qui compte actuellement 45 exécutants de tous âges, elle s'est exprimée au cours de concerts de très bonne qualité en janvier et mars 90 aux cérémonies officielles des 8 mai et 11 novembre et au mois de juillet à la fête d'Ormy.

Le prochain concert de la Société Musicale de mennecy est fixé au **samedi 9 juin**, nous espérons vous y rencontrer très nombreux.

Le Président Raymond NICE
Le directeur Francis POTTIEZ

Le Club de l'Age d'Or

Le Club a été fondé en 1983, il est ouvert à tous les hommes et femmes âgés de 60 ans.

Son but est de promouvoir des voyages d'une ou plusieurs journées vers différentes destinations et de quelques façons que ce soit réunir les personnes âgées en vue de les distraire et de faire connaissance entre les anciens habitants et les nouveaux arrivés à Mennecy.

Chaque **mardi** et **jeudi**, nous nous réunissons dans un local de la Résidence Edouard-Gauraz mis gracieusement à notre disposition par le Centre Communal d'Action Sociale présidé par le Docteur André Léon.

Vous trouverez dans ce local de quoi passer un agréable après-midi puisqu'il dispose de différents jeux accessibles à tous. La cotisation est modeste 40 francs l'an par personne, nous vous y attendons.

Le Président Raymond NICE

Collecte des vieux papiers

Les Scouts de France de Mennecy avaient habité la population à les voir passer dans les rues de la commune, pour collecter les vieux papiers, une à deux fois par trimestre.

Cette collecte se déroulait un samedi après-midi et permettait aux scouts d'assurer la formation de l'encadrement.

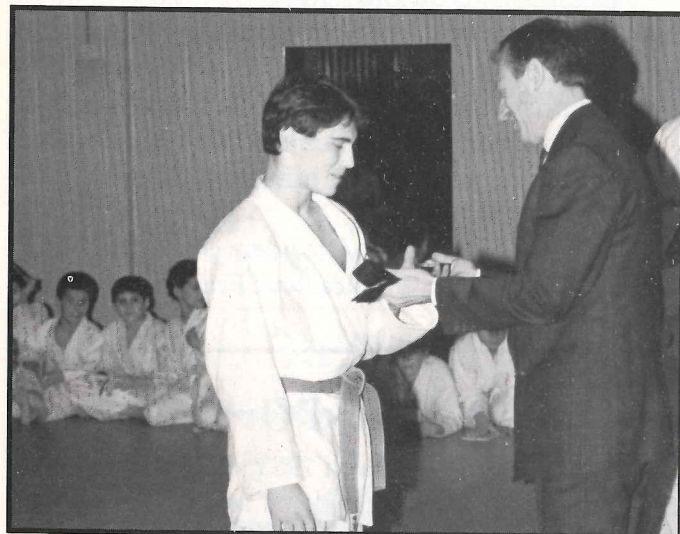
Malheureusement, les cours du papier de récupération se sont effondrés et malgré toutes les aides dont peuvent profiter les scouts, ces ramassages ne seront plus effectués.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les habitants de Mennecy qui ont gardé au fond de leurs garages ou greniers, les papiers pendant tout un trimestre, attendant notre passage. Qu'ils sachent que la dernière collecte s'est élevée à environ 17 tonnes !

J.-M. HENTGEN
Le Responsable des Scouts de Mennecy

Brève... Brève... Brève... Brève... Brève... Brève...

BONS RESULTATS POUR LE JUDO-KARATE CLUB



Stéphane Dorigo recevant sa ceinture noire de Xavier Dugoin, Maire de Mennechy.

Deux licenciés du J.K.C. se sont distingués lors de récentes compétitions.

Le 10 mars à Chilly-Mazarin, quelques 300 jeunes Karatékas disputaient le Championnat technique départemental. Après un parcours remarquable d'aisance et de qualité, Michaël Slovak enlevait aisément son quatrième titre de Champion de l'Essonne (catégorie benjamin) et se qualifiait pour le Championnat d'Ile-de-France en Mai prochain.

Les 16 et 17 mars, Mennechy accueillait les Championnats départementaux « Honneur » Séniors et le Coupe départementale Cadets. L'élite du Judo essonnien était présente. Stéphane Dorigo, après un parcours fracassant (4 victoires par Ippon) accédait à la finale cadet des moins de 60 kgs et obtenait de belle manière le titre de Champion de l'Essonne. Sélectionné pour la phase Ile-de-France, il obtenait une remarquable 3^e place et la qualification pour la Coupe de France qui se déroulera le 24 mai à Vincennes.

Bonne chance et félicitations à ces brillants compétiteurs sans oublier leurs professeurs Christian Ali-fax et Gérard Pizzonero.

L'atelier de Mime et d'Art Dramatique de Mennechy, dirigé par Edith Lachaux, Professeur et Comédienne professionnelle, a été sélectionné pour représenter notre ville au 4^e Festival National de Perros-Guirec pendant la Pentecôte 1991.

Vingt-trois jeunes y interpréteront une pièce : l'Alouette d'Anouilh. Espérons qu'ils reviendront dotés d'un nouveau prix ! Ils présenteront cette pièce à l'Espace Culturel Jean-Jacques Robert le **Samedi 16 Juin à 20 h 30. Entrée Gratuite.**

Compagnie des Archers de Villeroy



Pour découvrir un sport d'équilibre et de plein air, 2 initiateurs, 1 instructeur sont à votre disposition pour formation. Entraînement au gymnase Alexandre Rideau, Bd Charles de Gaulle les mardi, jeudi de 20 h 30 à 23 h et les samedi de 13 h 30 à 16 h.

En saison printemps-été, au jardin d'Arc, Parc de Villeroy. Le matériel est à votre disposition en période d'initiation. Age minimum : 12 ans.

Président : Henri Fournier, 9, Bd de Presles - La Ferté-Alais. Tél. : 64.57.48.07. Trésorier correspondant : Lucien Wagebart, 23, rue des Mélézes. Tél. : 64.57.23.16.

DU NOUVEAU CHEZ « LES ANDAINS »



Pour fêter les 10 ans du Club, « LES ANDAINS » ont fait peau neuve ; fini le maillot bleu turquoise à bandes bleue et rouge, bien connu des cyclos, et qui a sillonné toute la France.

Le nouveau maillot, blanc, bleu et vert, de ligne et de graphisme plus modernes, a beaucoup d'allure et se fera vite connaître dans ce formidable monde du vélo.

Souhaitons « longue vie » à ce sympathique club et beaucoup de succès sur les routes. Et comme un bonheur ne vient jamais seul, « LES ANDAINS » ouvrent cette année une section V.T.T. Cette décision fut prise à la suite du succès obtenu cet hiver où plus de dix VTTistes, amoureux de la nature, se retrouvaient tous les dimanche matins pour sillonner nos campagnes et nos forêts environnantes.

Cyclos sympas, amoureux de la nature, venez vite nous rejoindre sur la route ou sur les sentiers de notre région.

Vive le sport avec « LES ANDAINS ».

Le Président.

Brève... Brève... Brève... Brève... Brève... Brève...

C'est le samedi 8 juin à 11 h qu'aura lieu la pose de la première pierre de la future clinique de Mennechy. Cet équipement de tout premier ordre, situé face à la Piscine Olympique comprendra des lits de maternité et des lits de chirurgie. La clinique de Mennechy devrait ouvrir ses portes dans un an environ.

Noël de nos anciens. Pour terminer l'année 90, la Municipalité a voulu particulièrement gâter les personnes du 3^e Age en leur offrant le repas habituel de Noël. Le 13 Décembre, le repas s'est déroulé pour le 1^{er} fois dans l'Espace Culturel Jean-Jacques Robert et les 240 convives ont pu apprécier la qualité du buffet dans un cadre raffiné, avec ambiance musicale, spectacle et danse par MUSICSHOW.

Le tout, très réussi, sans parler de la distribution des cadeaux de notre Maire Xavier Dugoin aidé de Mesdames Le Moen et Saillet, qui a sincèrement touché nos Anciens.

Tous étaient ravis de cette journée !

Mais ce n'était pas terminé puisque le 5 janvier 1991, Marcel Amont venait tout spécialement leur donner un spectacle qui fut lui aussi apprécié.

Voyage en Alsace du 3^e Age. Du 2 au 5 avril 1991, le Centre Communal d'Action Sociale de Mennechy avait organisé un séjour en Alsace pour les personnes du 3^e Age.

Voyage particulièrement réussi grâce à Musiloisirs ; une organisation sans faille, un très bon hôtel, des repas copieux dans des restaurants différents et pittoresques, et d'excellentes excursions, notamment une promenade en bateau sur la partie la plus romantique du Rhin qui fut un véritable succès. Le tout, dans une bonne humeur qui faisait plaisir à voir.

Même le beau temps était au rendez-vous ! Et tout le monde est rentré chez soi le vendredi soir, un peu fatigué certes, mais avec de magnifiques souvenirs.

Ne soyez plus dans l'angoisse ou dans la peine.

Nous sommes là pour vous aider. Appelez le :

69.28.63.23.

Pour mieux réussir à vaincre le cancer, il ne faut ni en avoir peur, ni avoir peur d'en parler.

Qui que vous soyez, jeune ou adulte, salarié ou non, homme, femme ou enfant, n'hésitez pas à nous appeler.

Vous pouvez également nous écrire ou venir nous voir.

Renforcement des effectifs de la Police Municipale. A l'initiative de Monsieur Le Maire, afin de contribuer à un renforcement de Police Municipale, embauche un brigadier-chef. L'effectif actuel est de 5.

La Commission Culturelle Municipale vous propose dans le cadre de l'Association Paul Cézanne, d'améliorer vos connaissances en : **Anglais, Allemand, Espagnol, Histoire de l'Art.** D'initier à l'Anglais les enfants de 5 à 11 ans dans une Merry School.

Vous trouverez toutes informations complémentaires auprès du secrétariat à l'adresse suivante : Association Paul-Cézanne - Espace de Villeroy - Orangerie II - 7, avenue de Villeroy - 91540 Mennechy. Téléphone : 69.90.00.37

Artistes de notre région. Il y a trente ans était créée l'Association de « Artistes de notre Région » qui a pour but d'organiser un salon annuel de Peintures et Sculptures dans le cadre de l'Orangerie du Parc de Villeroy. Nous accueillons dans chaque domaine des artistes de talent et des amateurs plus modestes mais qui, tous, apportent leur coeur aux oeuvres qu'ils soumettent au jugement de leurs concitoyens. Nous nous refusons donc à la sélection.

Notre prochain Salon se tiendra : du 26 octobre au 11 novembre 1991 de 14 h à 19 h. Le vernissage aura lieu le samedi 26 octobre 1991 à 18 h.

Si vous désirez exposer avec nous... Si vous souhaitez nous rejoindre pour faire vivre avec nous l'Association... Prenez contact avec Anne Vincent au 64.96.87.81.

Cotisation annuelle : membres 80 F - Exposants non adhérents : 150 F.

La Présidente, Anne Vincent

Here is the news ! Quine s'est dit récemment : « Jevais me remettre à l'anglais ? » Alors dès octobre prochain, **Passez à l'acte !** Oui, mais où, me direz-vous, Corbeil, Evry ? Point n'est besoin d'aller si loin. Ici, à Mennechy, dans le cadre somptueux du Parc de Villeroy et de l'Orangerie II, l'Association Paul-Cézanne vous propose des cours d'Anglais : Tous niveaux, débutant, moyen, confirmé, préparation aux examens de l'Université de Cambridge. Animés par des professeurs enthousiastes, dynamiques et compétents.

Utilisant un matériel moderne et des méthodes ayant fait leurs preuves. **Large éventail d'Horaires.** L'Anglais à l'Association Paul-Cézanne, c'est aussi quelques sorties théâtre à Paris (spectacles en V.O. s'entend !) ; et surtout pour les amateurs, un voyage d'une semaine en Grande-Bretagne au sein d'un club de marche britannique. Bref, une immersion presque totale au prix d'un simple voyage d'agrément... Toujours pas convaincu(e) ? Renseignements et inscription au : 69.90.00.37. See you soon !

Un succès pour le Mennecy Bridge Club

Le 28 avril 1991, les 3 salles d'exposition de l'Orangerie ont accueilli une centaine de joueurs venu participer à notre 10^e tournoi de Bridge.

En raison des Vacances, il y eut moins de participants que les années précédentes, les absents ont eu tort si l'on considère les lots partagés par les joueuses et les joueurs.

Après un dernier tour parmi les tables, notre **Président et M. Aubriot**, arbitre, ont donné le « feu vert » pour le début du tournoi.

Ce n'est que vers 18 h 30 que l'arbitre a affiché les feuilles de fréquence, suivies par la proclamation des résultats.

Vous ai-je dit que sur les 50 paires présentes, 10 sont des « premières séries », d'indice supérieur à 120, de quoi inquiéter les joueurs de classement plus modeste... mais qu'importe.



Le première place revient à **Mme Villeneuve et M. Joligeon** qui ont reçus les Coupes du Conseil Municipal par **M. Joël Monier**, Maire-Adjoint, Président de la Commission Culturelle.

Mmes Lombard et Maze-Sencier, première « dames », ont reçus les 2 Coupes du Conseil Général remises par **M. Claude Garro**, Maire-Adjoint aux Finances.

Mmes Belloteau et Ferran, 4^e au classement final et première paire de Mennecy, ont obtenues les coupes du Crédit Lyonnais remises par **M. Goulet**, Directeur de l'Agence de Mennecy.

M. le Député-Maire, **Xavier Dugoin**, Président du Conseil Général et **M. le Sénateur Jean-Jacques Robert** nous ont demandés de bien vouloir les excuser.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier nos généreux donateurs :

Informatique Bureautique Service de Mennecy, pour son imprimante Mannesman et ses Bordeaux supérieurs qui ont fait plus d'un heureux.



Apple Computer France aux Ulis par ses magnifiques montres, stylos et autres cadeaux, ont permis d'accéder au haut de gamme pour un grand nombre de récompenses.

Crédit Lyonnais qui depuis 10 ans est notre partenaire et assure par son pouvoir de dire « oui » la fourniture et la diffusion d'affiches mettant en valeur notre tournoi.

Opticiens Kryss, notre petit dernier, grâce à qui tout le monde a pu jouer avec des cartes neuves.

Encore merci à vous tous, organisateurs, donateurs et participants de ce tournoi, sans vous le Tournoi de l'Orangerie ne serait jamais parvenu à sa renommée actuelle.

VENEZ ENCORE PLUS NOMBREUX L'ANNEE PROCHAINE.



Le 8 juin 1991, à l'Espace Jean-Jacques Robert, fête du Bridge organisée par le Comité Régional d'Hurepoix et de la Fédération Française de Bridge avec la participation du Mennecy Bridge Club. Plus de 250 participants sont attendus à ce Tournoi.

Le 23 juin 1991, à la fête du Parc, le stand du Mennecy Bridge Club, vous informera sur toutes les questions relatives au Bridge : Enseignement par cours de mini-Bridge, et deuxième année, sur les compétitions mini-bridge au lycée et au collège.

Vous avez dit AFUL ?

Que sont les AFUL ?

Ce sont des Associations Foncières Urbaines Libres régies par la loi du 21 juin 1865 et les textes modificatifs ultérieurs. Ces associations syndicales sont égalitaires (1 maison : 1 voix) et sont constituées entre des propriétaires en vue de les représenter, défendre leurs intérêts communs ou gérer un patrimoine à usage collectif. Leur durée peut être limitée à l'achèvement d'une opération, ou illimitée dans le cas de la gestion d'un fonds commun. Ce ne sont pas des copropriétés et elles ne sont donc pas régies par la loi du 10 juillet 1965 et les suivantes.

Quelles AFUL à Mennecy ?

Les 1 670 maisons du programme LEVITT ont été réparties en neuf AFUL de durée ILLIMITEE de différentes tailles (de 30 à 406 maisons). Cette structure ayant fait ses preuves, elle a été adoptée par d'autres lotissements plus récents, portant à près de deux mille le nombre des pavillons concernés.

La finalité première de ces AFUL est de préserver ce cadre de vie que nous avons choisi. Chaque AFUL gère et entretient les espaces verts qui lui appartiennent, dont le bois de la Garde. En sus, l'AFUL de la VERVILLE possède un réseau de télédistribution qui dessert la totalité des pavillons mitoyens.

Par contre, la totalité des autres réseaux (voirie, égouts, éclairage public...) sont propriété de la Commune et entretenus par elle grâce à nos impôts locaux.

L'autre aspect essentiel de nos AFUL est le rôle d'interlocuteurs privilégiés qu'elles jouent auprès de la Mairie et des tiers. Il est important de rappeler que, bien que cela dépasse leurs attributions théoriques, elles discutent de l'aménagement de notre quartier et de ses abords en harmonie avec l'équipe municipale.

Pour assurer la cohésion de ce système, les AFUL s'appuient sur des règlements et des statuts. Ces documents représentent le contrat passé entre l'acquéreur d'un pavillon et la collectivité de ses voisins. Ils décrivent les règles de fonctionnement de chaque association et fixent les règles d'intérêt général qui vont permettre de perpétuer le charme de notre quartier.

Quels résultats ?

Depuis vingt ans que le programme LEVITT a été lancé, l'engouement pour notre village n'a pu exister que grâce à la volonté commune de valoriser son bien et à la vigilance et l'efficacité des AFUL pour garantir l'harmonie d'ensemble.

Le regroupement des propriétaires en AFUL permet aussi de minorer les coûts d'exploitation. Les cotisations annuelles modiques (au plus un millier de francs en 1991) sont très en-dessous de ce que coûte-

raient des Syndics professionnels. L'entretien d'un mètre carré d'espace vert peut baisser d'un facteur trois. La distribution de chaînes satellite à la VERVILLE coûte dix fois moins cher que l'abonnement au câble à EVRY.

Le fruit de l'action concertée avec la municipalité et les tiers est important aussi. L'éclairage public a pu être amélioré (avenue de la Garde et rond-point de l'avenue de Neufville), la sécurité renforcée (pose de ralentisseurs, meilleure signalisation à l'école de la VERVILLE), les nuisances liées au boulevard urbain réduites (buttes anti-bruit de part et d'autre). Les questions d'urbanisme ont été abordées (tracé de la déviation RN 191 - CD 153, Plan d'Occupation des Sols, accord des AFUL exigé pour la délivrance de permis de construire). Enfin, l'opiniâtreté des deux AFUL concernées ont permis la réfection d'une part importante du réseau souterrain des PTT.

Et demain ?

Les échanges croissants entre AFUL, et les réunions périodiques AFUL-Municipalité laissent augurer un développement harmonieux de notre village. La volonté générale de préserver notre environnement est le meilleur gage de la valorisation de notre quartier. Ceci n'est possible qu'avec l'assentiment de tous. Les AFUL ne sont pas faites CONTRE leurs membres pour les réprimer, mais PAR, POUR et AVEC eux pour faire vivre notre village.

Une belle prise

L'ensemble du Club Halieutique de Mennecy est heureux de la belle prise de **M. Moretti Junior** le Jeudi 25 avril en fin d'après-midi : une carpe de 16 livres.

Toutes les félicitations de « Mennecy notre village ».



SOCIÉTÉ PHILATELIQUE DE MENNECY

affiliée à la Fédération des Sociétés
Philatéliques Françaises n° 371-1

Bureau : Président : M. Rey - Vice-Président : M. Ayrinhac - Chef des Changes : M. Pattard - Responsables jeunes : MM. Baghdad, Reigner, Valentin. Pour tous renseignements : M. Rey 64.57.14.09. Permanence : tous les samedis de 14 h à 19 h. Mairie annexe, face à la poste : 65, bd Charles de Gaulle, Mennechy.

Une association dynamique et sympathique qui compte 212 adhérents (140 adultes et 72 jeunes). La société philatélique vous procurera les dernières nouveautés de France... fournitures et abonnements à prix réduits. Dernière participation de nos jeunes les 15 et 16 mars à Itteville : 6 récompenses pour nos 6 jeunes présentés.

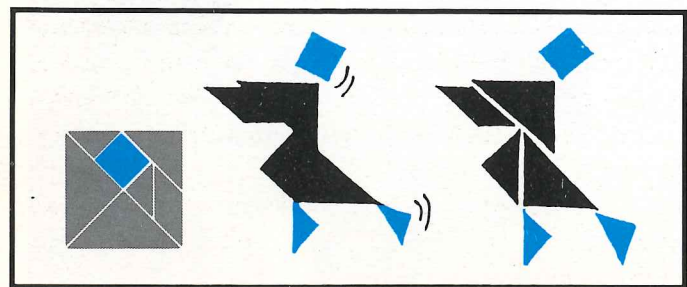


Projets : Nos jeunes préparent des mini-expositions que vous pourrez bientôt admirer dans les principaux lieux publics de notre commune.

Expositions à venir : 26-27 octobre 1991 : La Ferté-Alais - 7-8 mars 1992 : Juvisy : journée du Timbre - Février 1992 : Montgeron - 23-24 mai 1992 : Melun : Congrès Régional Ile-de-France.

Parc en Fête le 23 juin 1991 : la société philatélique de Mennechy vous invite à visiter son stand. Elle proposera à votre adresse son traditionnel jeu de fléchettes. Mais vous pourrez également tester votre sens de la logique avec Le Tangram. Le principe en est simple : recomposer la silhouette proposée avec obligatoirement les 7 pièces.

Dès à présent, découpez notre modèle et entraînez-vous ! Il n'y a que quelques 1 500 solutions. Venez nous voir à notre stand le 23 juin. Bonne chance !



Dernière minute : la rumeur nous apprend que la société philatélique de Mennechy aura son Pin's à la Fête du Parc... Effectivement ! Il est... mais pas trop ! Les couleurs sont... mais discrètement ! Surprise !...

...« LO TOUTI RIKIKI... MA FAMIOSO ! »

La GRS... formidable

Mennechy étonne, Mennechy intrigue. Notre section GRS est en effet dans une histoire formidable, et les observateurs se demandent comment un « petit » club peut réussir dans une discipline sportive dynamique qui compte parmi les grandes.

La recette n'est pas simple : 250 filles motivées, 2 entraîneurs diplômés passionnés, un environnement favorable et d'une équipe de dirigeants bénévoles entièrement dévouée. Viennent ensuite des années de travail acharné pour relever un pari audacieux : animer un club où chaque petite menneçoise puisse pratiquer la G.R.S. en fonction de ses aspirations et de ses capacités et être classé dans les 10 premiers clubs français. Cela signifie d'une part faire le choix d'une pratique de masse (sport pour tous) sans d'autre part négliger l'élite. C'est mener les deux de front. Et ça marche ! 40 enfants en séance de Baby Gym (3, 4, 5 ans), 130 filles en loisir, 70 en pratique compétitive dont 3 dans une structure de haut niveau.

Le tout ressemble à une mosaïque riche en couleurs, c'est un ensemble bouillonnant où l'on doit gérer simultanément le travail de l'une, les larmes d'une gymnaste qui doute et la joie d'une autre qui gagne.

Vous imaginerez donc sans mal la joie ressentie à l'annonce de la sélection de Vanessa Rode en « Ensemble France » et à l'obtention des titres de Championne de France benjamine pour Carole Pellegrin et minime pour Sophie Salou. Leur sélection en Equipe de France ne leur a pas tourné la tête car elles sont solides et elles savent à tout moment nous montrer leur attachement au Club.

Avouez qu'avec une équipe si bien soudée et des gymnastes si motivées que notre formidable histoire ne peut que continuer.

L'ensemble Vocal de Mennechy est heureux de vous annoncer son concert annuel le dimanche 2 juin à 17 h en l'Eglise St-Pierre de Mennechy.

Amis du chant, de la musique, venez nombreux, vous découvrirez des oeuvres variées et peut-être aurez-vous l'envie de nous rejoindre chaque mardi à 20 h 30 au premier étage de l'Orangerie.

Club C.S.M. Tir de Mennechy



Bureau : Gérard Polverelli - Responsable de l'Ecole de Tir : Christian Rey - Responsable Technique : Max Lejeune - Secrétaire et Trésorier : Jean-Pierre Planchon.

Notre club compte actuellement 30 adhérents, on y pratique le tir au pistolet et à la carabine à air comprimé, discipline à 10 mètres et 14 postes de tir.

Ce sport rentre dans les disciplines olympiques et demande une forte concentration et une certaine rigueur personnelle.

L'école de tir est dirigée par Christian Rey assisté de Max Lejeune. Nos jeunes amis tireurs sont formés les Mercredi de 17 h à 20 h.

Les adultes et aussi les jeunes peuvent s'exercer les Dimanche de 9 h 30 à 12 h 30, ils sont encadrés par un responsable du club, qui leur donne les conseils nécessaires et les aide à améliorer leurs résultats, ceci en vue de participer soit aux championnats départementaux, soit aux divers concours inter-clubs.

Nous organisons régulièrement des challenges au sein même de notre club, auxquels participent nos adhérents.

Cette année, le C.S.M. Tir verra la nomination de Max Lejeune comme Arbitre Départemental de Tir, ce sera le deuxième avec notre ami Christian Rey, ceci est pour notre organisation un gage de réussite pour l'encadrement de nos jeunes tireurs à l'école de tir.

Le C.S.M. Tir a organisé cette année pour la première fois, un concours Inter-Clubs les 6 et 7 octobre avec la présence de clubs régionaux (Etampes, Arpajon...) mais aussi de province (Allier, Ariège), les résultats furent encourageants et nous incitent à renouveler ce genre de manifestation qui contribue au développement du C.S.M. Tir, à l'issue du concours, Xavier Dugoin, Député-Maire de Mennechy remit lui-même les coupes aux plus méritants.

Le C.S.M. Tir participe aux stages de la Fédération, le dernier en date étant celui de Valnay, auquel ont participé nos jeunes espoirs, Yann Maire et Patrick Polverelli (Fils de notre Président).

Il faut préciser que la sélection pour participer à ce stage se faisait en fonction des résultats obtenus

l'année précédente et seuls les meilleurs y participent, donc bravo à ces deux jeunes.

Nous étions présents également aux Championnats Départementaux de Sainte-Geneviève-des-Bois les 10 et 11 novembre 1990 avec 5 de nos tireurs.

Remarquable performance de Yann Maire en pistolet Junior : 533/600 points, il remporte la médaille de bronze se qualifiant ainsi pour les Championnats Inter-Régionaux 3^e au classement.

La 4^e place revenait à Patrick Polverelli avec un score de 493/600 points.

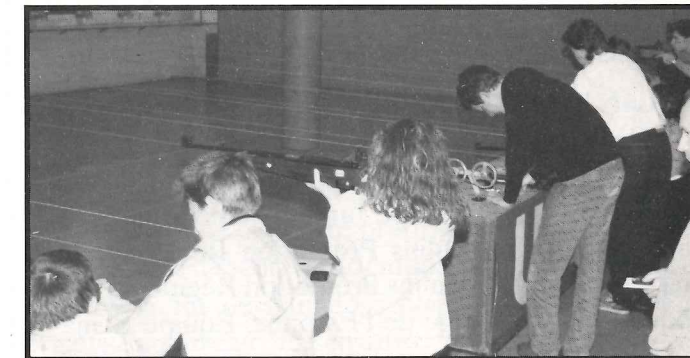
En carabine Juniors Garçons, là aussi un très bon résultat pour Olivier Rey qui obtient ainsi sa qualification aux championnats Régionaux avec le score de 508/600.

En carabine Juniors Garçons, Pascal Planchon prenait la 7^e place avec 243/600.

Enfin en carabine Sénior 2, Jean-Pierre Planchon obtenait 360/600 points, et ceci pour sa première participation à une manifestation officielle, score tout à fait encourageant.

Succès cette année également pour l'un de nos jeunes tireurs, Laurent Gautreau, médaille de bronze au pistolet, aux Championnats Départementaux des écoles de tir, Laurent a de fortes chances de se qualifier pour le Championnat de France, bravo également à ce jeune qui n'est inscrit au C.S.M. Tir que depuis ce début de saison et n'avait jamais fait de tir au préalable.

Réussite pour notre manifestation annuelle « La Fête du Tir » qui a vu plus de 200 personnes nous rendre visite et s'initier au tir, de nombreux lots furent remis et le Trophée par Equipe du Conseil Général de l'Essonne fût remis à la Famille Bonnot par le Maire-Adjoint, Responsable du Service des Sports, Monique Saillet.



Notre club est ouvert à tous, les inscriptions se font à la permanence du C.S.M. Tir, salle polyvalente Parc de Villeroy les Mercredi de 17 h à 20 h, les dimanche de 9 h 30 à 12 h 30.

Vous pouvez également nous contacter sur notre Service Minitel : 64.99.68.55, notre club vous est cordialement ouvert.

Hand-Ball Club MENNECY



L'équipe Minime évoluant en promotion régionale Finaliste de la coupe de l'Essonne. De gauche à droite : Barre Laurent, Lepeutrec Nicolas, Strasbach Loïc, Touchard Emanuel, Meynard Hervé, Ollivier Christophe, Lориou Denis, Gaudin Morgan, Recolin Jean-Benoît, Biot Bruno, Boulesteix Vincent. L'entraîneur : Fabri Stéphanie.

La pratique du Hand-Ball est une bonne école de vie. Elle permet aux joueurs de développer à la fois leurs qualités individuelles et le nécessaire esprit d'équipe. Elle oblige à un comportement maîtrisé en raison d'un arbitrage très strict.

Sport complet (adresse, vitesse, puissance, contacts, esprit de groupe), il se pratique en salle et il est à la portée de tous les jeunes. A Mennecy, Ville très sportive, le HBC Mennecy tient bien son rang avec 130 licenciés.

I. STRUCTURE DU CLUB ET FONCTIONNEMENT

Le club est géré en association type Loi 1901, par un bureau de membres bénévoles avec à sa tête le dynamique président Claude Boulesteix, assisté du Vice-Président chargé des équipements, Daniel Berlet ; du Vice-Président chargé des questions administratives, Bernard Recolin. A nos côtés, la Trésorière, Nicole Thuet ; la Secrétaire, Annie Loriou ; la Responsable de l'Animation, Dominique Jouaux et le Responsable sportif, Gérard Gaudin.

Sous sa conduite, le club assure la difficile formation des joueurs et prépare les jeunes à la compétition, la détection et le recrutement commencent au niveau CM2 dans les écoles primaires de Mennecy.

II. BILAN SPORTIF DU HBC MENNECY

Dans un contexte difficile, les résultats obtenus par le HBC Mennecy sont satisfaisants.

Saison 89-90 : Equipe Juniors-Seniors Filles 1^{re}. Equipe Juniors Masculins Promotion Régionale 1^{re}. Equipe Minimes Masculins Promotion Régionale 2^e et vainqueur du Challenge de l'Essonne. Equipe Benjamins filles et garçons, Finaliste de la Coupe de l'Essonne.

Saison 90-91 : Seniors Masculins 2^e, Juniors masculins 2^e, Minimes 1^{re}, Cadets 3^e et des équipes Poussins et Benjamins de très bon niveau, qui nous rassurent pour l'avenir.

Signalons également les sélections au niveau départemental et régional des joueurs suivants : Barre

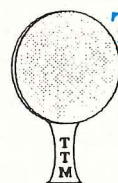
Laurent, Meynard Hervé, Recolin Jean-Benoît, Recolin Laurent, Strasbach Loïc et Pierron Céline.

III. OBJECTIFS ET VOEUX POUR LA SAISON 91-92

- Augmenter et élargir le recrutement des licenciés et en particulier, constituer une équipe Minimes Filles.
- Etoffer l'encadrement technique du club.
- Obtenir une participation plus active des parents.

Le Hand-Ball Club Mennecy constitue également une grande famille, dont le bon esprit d'équipe est entretenu par des animations et manifestations sympathiques. Le Club vit grâce aux joueurs, aux parents, à nos généreux sponsors et à la subvention et aides diverses très appréciées venant de la municipalité de Mennecy, le Club compte sur votre soutien, Venez le rejoindre.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter : le Président, Claude Boulesteix, Tél. 64.99.86.46 - le Responsable sportif, Gérard Gaudin, Tél. 64.99.81.72.



TENNIS DE TABLE MENNECY

Savez-vous ?

- Que le tennis de table est l'un des sports les plus pratiqués au monde (5^e rang).
- Que notre club présente 3 équipes au Championnat départemental : une en Excellence, une autre en promo Excellence (les plus hautes catégories) et la dernière, composée de minimes et de cadets, en première division.
- Que l'on peut, si on le désire, dans notre section, se contenter d'une activité de loisir. Des tarifs préférentiels sont consentis aux membres d'une même famille.
- Qu'à titre individuel, le club de Tennis de Table de Mennecy a remporté en 2 ans de compétitions UFO-LEP :

- 2 titres de Champion de l'Essonne ;
 - 3 titres de Champion d'Ile-de-France ;
 - 4 qualifications aux Championnats de France où nos joueurs sont allés jusqu'en finale du double messieurs.
- Tarifs à l'année : Jeunes 150 F - Adultes 250 F.
Heures d'entraînement : Mercredi 20 h 30 - 23 h ; Samedi 14 h 30 - 18 h.

Compétition : Lundi soir - Vendredi soir.

Bureau : Présidente : Claude Hervouët 64 99 64 58.

Secrétaire : Jean-Claude Vollant 64 99 75 23. Vice-

Président : Christian Gibout. Trésorier : Jean-Pierre Deshayes.

La saison de basket à Mennecy

Avant tout quelques chiffres

Le CSM Basket, présidé par Hélène DUMEAU a eu cette saison 177 adhérents. 12 équipes ont été engagées en championnat, du mini-basket (enfants nés en 1984) aux séniors.

Dans toutes les catégories, filles et garçons ont défendu avec un excellent esprit sportif les couleurs de Mennecy.



Les résultats

Si la plupart des équipes ont obtenu des résultats encourageants, il faut, cependant, particulièrement féliciter les équipes suivantes :

Minimes garçons	Demi-finalistes de la Coupe de l'Essonne
Minimes filles	Demi-finalistes du Championnat de l'Essonne
Cadets garçons	Invaincus dans leur poule donc 1 ^{er}
Poussins I	2 ^e de leur poule

Les manifestations

- Très grand succès à notre traditionnelle « Galette des Rois » et sa Tombola en début d'année.
- Participation importante surtout de la part des jeunes joueurs pour les déplacements aux matches RACING/ANTIBES et RACING/VILLEURBANNE.
- Le week-end de la Pentecôte, les équipes Séniors et

Le Traditionnel Concours de Pêche réservé aux membres du Club Halieutique de Mennecy aura lieu le :

9 juin 1991 à 9 h précises.

Inscriptions auprès du Président à compter du 13.05.91- Prix : 35 F. J. JUAN

Cadets reçoivent les joueurs de RENNINGEN, et organisent un mini-tournoi.

- Le tournoi des Ecoles, préparé par Dominique PROD'HOMME aura lieu le 1^{er} juin.
- Le 8 juin : Assemblée Générale.
- Les 8 et 9 juin, c'est le grand Tournoi du Club : C'EST LA FETE DU BASKET A MENNECY.

Les perspectives

Pour la saison prochaine, nous prévoyons un nombre d'adhérents sensiblement égal à cette année.

Nous nous attacherons cette année à confirmer et améliorer nos résultats avec un renforcement de l'entraînement dès les Benjamins.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme DUMEAU
Téléphone 64 99 75 21 le soir de préférence.

MENNECY OLYMPIQUE XIII

Lorsque MENNECY OLYMPIQUE XIII fut créé, à l'automne 1991, les dirigeants s'attendaient à de nombreuses difficultés inhérentes au lancement d'une nouvelle activité dans une cité où la saturation est atteinte dans ce domaine. C'est pourquoi la barre avait été volontairement placée très bas, notre philosophie étant de travailler le fonds, de faire preuve de sérieux et surtout de structurer avec modestie, mais efficacité. Sans faire d'éclats, MENNECY OLYMPIQUE XIII compte une quinzaine de joueurs dans la catégorie « POUSSINS » et le nombre continue de croître régulièrement. Cela ne semble pas grand-chose, mais quelle somme de travail a-t-il fallu pour en arriver là, pratiquement sans moyens, si ce n'est la bonne volonté de quelques-uns !

Poursuivant une politique d'expansion raisonnée et raisonnable, MENNECY OLYMPIQUE XIII créera la saison prochaine une équipe « BENJAMINS ».

Enfin, notre grande satisfaction est d'avoir fait découvrir notre discipline, le RUGBY à 13, à la presque totalité des enfants fréquentant les écoles primaires de la Ville. Celui-ci peut être pratiqué par les filles et les garçons, sans danger, et la démonstration en a été faite.

A la fin de l'année scolaire, un tournoi sera organisé au niveau des scolaires et notre club le dotera de récompense. C'est cela également notre mission en faveur de notre jeunesse.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre nos rangs, à quelque titre que ce soit, MENNECY OLYMPIQUE XIII sera heureux de vous accueillir.

Pour tous renseignements, veuillez contacter : M. Christian CLAUDE au 64.57.25.87.

Vive le Volley-Loisir !



EQUIPE MINIMES MASCULINS évoluant en Championnat Régional Ile-de-France 90-91 dont 5 joueurs sont sélectionnés pour participer aux Jeux de l'Avenir. De gauche à droite : Loïc Petit, Stéphane Roussel, Jean-François Parage, Frédéric N'Diaye, Olivier Anselin, Alan Seznez, Sylvain Deshayes, Laurent Fournaud. Entraîneur : Alain Roussel.

Le volley-ball est bien sûr un sport de compétition, olympique depuis 1964 et pratiqué par plus de 100 millions de joueurs dans le monde.

Mais il est également très fortement implanté comme activité de loisir et nos plages pendant l'été témoignent du plaisir que prennent les joueurs même occasionnels à s'affronter de chaque côté du filet.

Pourquoi limiter cette activité sportive à quelques semaines de vacances ?

Comment faire pour obtenir le minimum de technique nécessaire pour s'amuser vraiment ?

Comment s'entretenir physiquement pour ne pas risquer l'entorse ou la foulure au premier mouvement un peu brusque ?

La réponse à ces questions vous est fournie par le volley-loisir dont la section fonctionne depuis 2 ans dans le cadre du Club Sportif de Mennechy Volley-Ball.

Un subtil dosage d'entraînement et de jeu vous permet de vous amuser en répétant les quelques gestes techniques indispensables.

N'hésitez pas à nous rejoindre le samedi de 11 h à 13 h au Gymnase Alexandre Rideau.

Pour toute information complémentaire, contactez l'animateur du Volley-Loisirs : Jean-Pierre Mange, tél. 64.99.91.60



EQUIPE CADETS MASCULINS CHAMPIONNE DE L'ESSONNE 90-91. Debout : Arnaud Douezy, Sylvain Baulande, Jean-Cédric Poussier, Florian Villette. Accroupi : Frédéric De Alamida, Steve Gheeraert, Jean Pinto, Stéphane Roussel. Entraîneur : Gérard Baulande.

Le CLUB CYCLISTE MENNECY VILLEROY est affilié à la Fédération UFOLEP (Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique).

Créé le 10 octobre 1989, le Club compte actuellement trente licenciés de qualité.

Les résultats de la saison 90 l'ont prouvé : 8 Premières places sur route, 2 Sélections aux Championnats de France dont une au Cyclo-Cross, 6 Prix d'équipe, 4 Trophées d'Or, 1 Trophée spécial Transjurassienne à LAMOURA (Cyclotourisme).

La saison 91 démarre encore mieux, en Cyclo-Cross, nous avons obtenu : 8 Premières places, 1 place de 3^e aux Championnats d'Ile-de-France, le Trophée du Conseil Général de l'Essonne offert par M. Xavier Dugoin, 1 place de 3^e et une de 10^e aux Championnats de France, plus le Challenge hivernal vétérans FSGT.

Début des compétitions, 3 courses, trois 2^e places en 4^e catégorie, une 2^e place en féminine, et une prestation très prometteuse de nos 3^e catégories.

Si vous avez la même passion que nous, et si vous voulez vous éclater au sein de notre équipe, téléphonez au 64.99.79.31 après 18 h 30, vous contacterez ainsi notre Président Jean-Pierre GRAVIER.

Club Cycliste
Mennechy Villeroy UFOLEP



Le C.C.M.V., c'est quoi ?

Un Club de copains, réunis par une même passion, « Le Vélo » ! Que se soit le cyclotourisme ou la compétition amateurs.



Vélo Club Menneçois

Pour 1991, le Vélo Club Menneçois a fait peau neuve, grâce à l'arrivée de deux importantes Sociétés, Courte Paille et Erei, venues suppléer nos parrains locaux, le garage Nivot et la Société Copyprint, l'équipement des cyclos menneçois a été intégralement renouvelé.

Parmi les objectifs du Vélo Club pour cette saison, il y a les différents Championnats ou plusieurs podiums ne sont pas exclus. Ainsi que dans les différentes randonnées nationales dont Paris-Nice et Paris-Brest-Paris. Pour cette dernière épreuve, P.B.P. qui fêtera son centenaire cette année, Jean-Yves et Marie-Christine Flouriot qui effectueront le parcours en tandem, ambitionnent d'établir un nouveau record sur la distance.

Les organisations du VCM cette année : le Prix Bernard Gardeur à Lisses ; la Ronde de l'Essonne (épreuve sur 4 jours et en 5 étapes) ; Evry-Montargis (épreuve sur 2 jours et en 2 étapes) ; le Trophée des Vainqueurs à Rungis ; le traditionnel cyclo-cross dans le Parc de Villeroy cet hiver.

Souhaitons bon courage aux 45 licenciés du Vélo Club pour parcourir leurs milliers de kilomètres à la force des jarrets dans l'anonymat pour les moins performants et avec les honneurs pour les meilleurs.



L'équipe féminine ayant remporté le Challenge Mennechy-Montargis-Mennechy le 27 avril.

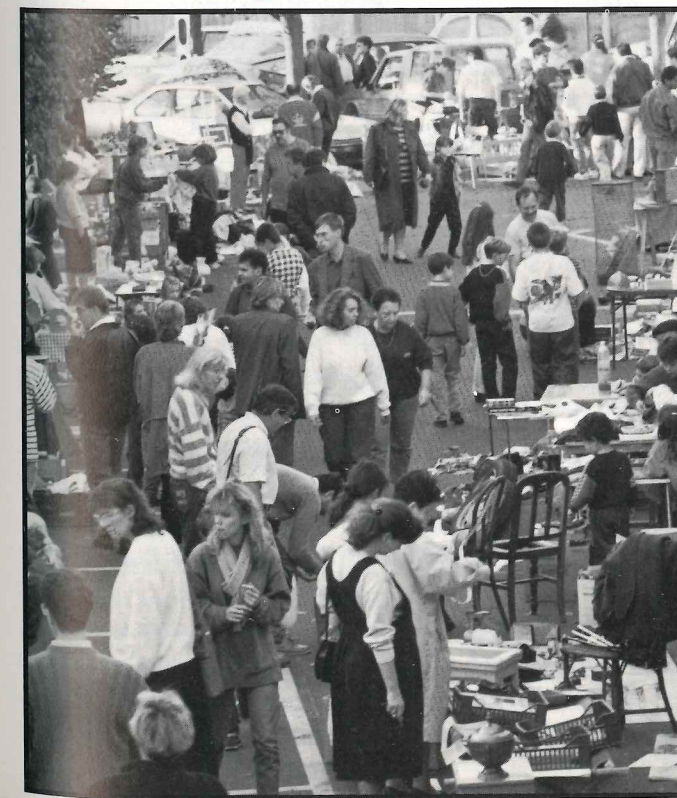


Le sport...

...à l'école



Que de monde
pour la Braderie



Le saviez-vous ?

Comme chaque année, le printemps est le moment préféré des kleptomanes. La définition du Larousse nous indique que cette « manie pousse certaines personnes à voler ? » Et bien oui, même à Mennechy... les fleurs et les plantes disparaissent. Bien que ce soit une maladie, ce ne sera pas remboursée par la Sécurité Sociale et cela coûtera près de 10 000 F à la collectivité donc... à nos impôts.

CENTRE DE LOISIRS

Vacances de Juillet et Août 1991

Le Centre de Loisirs de Mennechy peut accueillir votre enfant pendant les mois de Juillet et d'Août de 8 h à 18 h. Le matin, accueil des enfants de 8 h à 9 h et le soir, une garde est assurée de 17 h à 18 h. 7, rue de l'Arcade.

Un ramassage existe par car le matin : à la Jeannotte à 8 h 20, au Centre Commercial de la Verville 8 h 30.

Le soir, l'enfant peut être déposé : à la Jeannotte à 17 h, aux Champs Fleuris à 17 h 05, aux Myrtilles à 17 h 10 et au C. Commercial de la Verville à 17 h 15.

Des activités sont proposées : Aux mois de Juillet et d'Août, un thème est choisi en accord avec les animateurs. Toutes les activités au cours de ce mois, sont en relation étroite avec le thème choisi.

ACTIVITES MANUELLES : Raphia, Confection de poupées, tableaux.

ACTIVITES D'EVEIL : Danse, Gymnastique, Sports collectifs, Piscine.

MINI-STAGES : Camping, Equitation, Voile. **SORTIES** : Vélos, Piscine, Zoo de Saint-Vrain, Babyland, parc d'Etampes.

PARTICIPATION : 1 ticket de journée + 1 ticket de repas (13 F).

La valeur de votre participation par le ticket de journée sera calculée en fonction de votre quotient familial. Pendant ces deux mois, la Municipalité accorde :

POUR CHAQUE SEMAINE : 1 JOURNEE GRATUITE.

Vous pouvez inscrire votre enfant au 7, rue de l'Arcade, 64.57.00.59 Porte 129 et au 64.57.02.77. Inscriptions jusqu'au 2 juin 1991.

C.S.M. FOOTBALL

La section C.S.M. Football a 280 licenciés dont 160 ont moins de 12 ans.

Avec son effectif en forte progression, l'Association a fait face à toutes les situations : elle remercie les parents qui ont su l'aider en prenant un poste de Dirigeant et vous invite à les rejoindre, au service de nos jeunes.

Important : Les nouvelles inscriptions et le renouvellement des licences se feront les Samedi 22 et 29 juin, de 14 h à 17 h.

Nouveau : Possibilité de passer la visite médicale au chalet, en même temps que l'inscription.

Cotisation : Moins de 12 ans : 250 F ; Plus de 12 ans : 300 F pour l'année.

Entraînement : le mercredi matin ou après-midi pour les petits. Pour les autres, jours et horaires variables suivant les catégories. **Pour tout renseignement** : téléphonez au 60.86.04.99.

OPERATION JEUNES

14 - 16 ANS - ETE 91

La Municipalité de Mennechy a souhaité développer des Actions Educatives en faveur des jeunes de la Commune.

Cette opération permettrait aux jeunes de s'impliquer. Projet élaboré par des jeunes et débouchant sur des réalisations. Une réunion est prévue début Juin pour mettre en place les activités.

JUILLET : du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet, du 22 au 6 juillet.

AOÛT : du 5 au 9 août, du 19 au 23 août, du 26 au 29 août.

Au programme : Des activités sportives : Tennis de table, Cyclotourisme, Equitation, Piscine, Jeux de piste, Escalade, etc.

Les inscriptions : 7, rue de l'Arcade, auprès de Mme COSSON : 64.57.00.59 Poste 129, ou auprès du Service des Sports : 64.57.00.59 Poste 137.

PLACES LIMITEES, VENEZ VITE VOUS INSCRIRE !

<p>BON pour un TOUR DE PONEY GRATUIT</p> <p>sur présentation de ce BON.</p> <p>Prendre rendez-vous.</p>	<p>LE CLUB HIPPIQUE DE L'ETOILE BLANCHE vous propose des leçons d'équitation sur poneys ou sur chevaux. Préparation aux examens fédéraux, promenades, pension, concours et stages pendant les vacances scolaires Tél. : 64.57.15.69</p>
--	--

SCOUTS DE FRANCE GROUPE St-PIERRE

LES COMPAGNONS, branche aînée des Scouts (18 à 21 ans) sont revenus du Sénégal.

Ils ont mené à bien leur mission : distribution d'ouvrages et de fournitures scolaires dans diverses missions sénégalaises. Cette aventure leur a permis de découvrir ce pays africain en traversant sa brousse aride et de rencontrer ses habitants toujours souriants et très chaleureux.

Ils doivent la réussite de ce camp, à l'expérience qu'ils ont acquise au sein de chacune des étapes du scoutisme.

Ils s'engagent maintenant pour encadrer les plus jeunes et les aider à réaliser leurs propres aventures;

Ils remercient de leur soutien l'école de la Verville, le C.E.S. de Mennechy, les commerçants de Mennechy et Corbeil, Castorama, Darbone, le Conseil Général de l'Essonne, et notre Député-Maire Xavier Dugoin.

Vedettes... des années 90 ?

Enfin... dès le début juin, en vous adressant au Syndicat d'Initiative, vous pourrez vous procurer le premier PIN's de Mennechy.

Ce fameux petit badge que l'on porte au revers de la veste fait déjà fureur et s'annonce comme la vedette des années 1990.

Aussi, le Syndicat d'Initiative a pensé satisfaire les menneçois et les collectionneurs en faisant réaliser une PIN,s à ses couleurs et au graphisme résolument moderne qui sera vendu à un prix modique.

Par ailleurs, les samedi 28 et dimanche 29 septembre 1991, dans les salons de l'Orangerie 1, au Parc de Villeroy, le Syndicat d'Initiative organisera le **Premier Salon d'automne d'Exposition de PIN,S.**

Les amateurs sont invités à y présenter leurs collections qui seront primées selon différents critères : thèmes, originalité, nombre de pièces, etc.

Le Syndicat d'Initiative vous invite à assister au prochain spectacle de Robert Hossein « **Jésus était son nom** », le **mardi 22 octobre 1991**, en soirée au Palais des Sports, Porte de Versailles.

Pour cet événement exceptionnel, le S.I. a retenu 50 places de première catégorie (orchestre). La soirée, transport en autocar compris, vous est proposée à **250 F par personne**.

Vous pouvez réserver dès aujourd'hui auprès de Madame Muriel Cligny, Syndicat d'Initiative, au **64.57.00.59**.

Ventes, achats, échanges entre particuliers seront également organisés. Il est conseillé de s'inscrire dès à présent auprès du Muriel Cligny en mairie centrale, Tél. : 64.54.00.59.

COMMUNIQUE

de l'Association Foncière Urbaine Libre
« Les Bouvreuils »

Malgré la « Note aux Propriétaires » envoyée lors de l'Appel de Cotisations 1991, le Comité Syndical constate que beaucoup de haies restent encore trop hautes tout particulièrement le long du Bd de la Verville, au croisement Mannassé/Les Bouvreuils/Les Pinsons et à certains coins de rues.

Il est rappelé que tolérance ne veut pas dire non-respect d'un règlement intérieur qui n'a pour but que de maintenir notre résidence dans un cadre privilégié, harmonieux, agréable à vivre.

Nous demandons donc à tous les propriétaires qui se trouvent concernés de se conformer à ce règlement. Ce communiqué tient lieu d'un deuxième rappel.

Pour les travaux de transformations ou d'ouvertures, il est formellement interdit de commencer le chantier sans l'accord de l'AFUL et l'autorisation de la Mairie. Aucune entreprise quelle qu'elle soit ne peut se substituer à ce règlement.

Tous les courriers sont à adresser au secrétariat de l'AFUL « Les Bouvreuils », BP 13, 91541 Mennechy Cedex.

Le Comité

Erratum du Guide de Mennechy

Page 47, Association culturelle : **Association Jeunesses Musicales de France** - Président : M. Le Quéré - Tél. 64.99.68.07.

Page 68, Infirmière à domicile : **Mme Olga Dablin** - 3, rue du Bas Clos Renault - Tél. 64.57.28.13.

Page 69, Médecins : **Dr Patin** - Généraliste - Centre Commercial de la Verville - Tél. 64.99.67.85 ; **Dr Baron** - Oto-Rhino-Laryngologie - Centre Commercial de la Verville - Tél. 64.99.71.18 ; **Dr Robin** - Dermatologue - Centre Commercial de la Verville - Tél. 64.99.71.18.

Page 74, Artisans : **M. Michel Grisson** - Cheminée - 46, bd C. de Gaulle - Tél. 69.90.01.27.

Page 76, Artisan - Sud-Installation - **M. Yvroud** - Plomberie Chauffage - 56, rue Canoville - Tél. 64.57.01.46.

Page 77, Professions libérales : **M. J.-P. Mreches** - Architecte - 3, avenue de Neufville - Tél. 64.99.76.88.

Page 78, Entreprises : **A.D.E.C.** - M. Bordier - Connecteurs électroniques - Créapole 1 - Tél. 69.90.03.94.

Page 81, Commerçants : « **Mobil Anim** » - Sonorisation, animation - 29, rue de la Fontaine - Tél. 64.57.26.25.

Page 82, Assurances : **U.A.P.** - Créapole 2 - Tél. 69.90.06.72.

Page 87, Hippisme : **L'Etoile Blanche** - Route de Melun - Tél. 64.57.15.69.

Page 97, **A.I.P.P.**, agence immobilière - C.C. Verville - Tél. 64.99.60.60.

Monsieur Xavier DUGOIN, Député Maire de MENNECY, a puissent s'exprimer au sein Proposition votée au Conseil

L'Espace Culturel Villeroy ou « A chacun son rôle »



Le fantôme de l'Opéra est un roman fameux, peut-être en aurons-nous un dont l'intrigue se déroulera à l'Espace Villeroy tant ce théâtre inspire des passions : les candidats à la direction sont nombreux !

Madame Madona BOUGLIONE, choisie par Jean-Jacques ROBERT est partie. Comme nous l'avions dit lors d'un bureau municipal et écrit dans un tract, cette dame, aux qualités professionnelles incontestables, ne correspondait pas au poste. Mennecey n'est pas Paris et le public pour l'instant fort restreint.

Monsieur DUGOIN (avec la même équipe !) a fait, début 1991, un choix qui correspond à celui que nous aurions fait : il a embauché un Directeur, Monsieur FOLLIO, issu du monde du spectacle décentralisé puisqu'il a été chargé pendant huit ans de la programmation d'un théâtre de la banlieue sud de Paris. Celui-ci est chargé de mettre en place la programmation de l'Espace culturel qui débutera en Septembre 1991.

Jusque-là, l'Espace a été occupé et souvent bien utilisé grâce aux Associations culturelles de la ville, aux professeurs de l'Ecole de Musique et à certains élus qui se sont avec eux investis pour présenter des spectacles. Nous aurons, entre autres, grâce à eux un équipement de projection qui, à l'attente de beaucoup de Menneceois, nous permettra « d'aller au cinéma » à Mennecey.

Ceci dit, tant de bonnes volontés et un « professionnel » pourront-ils cohabiter ?

Il le faut et cela est possible si chacun admet une définition claire de son rôle.

Le rôle des politiques est d'abord de définir les objectifs de la politique culturelle pour Mennecey en répondant à des questions telles que : quel rayonnement (local, cantonal, régional...) ?, vers quel public ?, quelles expressions culturelles ?, quel budget ?, car n'oublions pas qu'elle coûte cher et ne rapporte que peu ou pas. Il est aussi celui de suivre la mise en oeuvre de cette politique.

Les Associations ont le double rôle de proposer leurs propres créations et de représenter la population auprès de la Direction de l'Espace Culturel et de la Commission culturelle.

Le Directeur doit mettre en place une programmation qui soit conforme aux orientations données par le Maire et la Commission culturelle et rendre compte régulièrement de son travail. Pour ce faire, il doit avoir d'abord la confiance de ceux qui l'ont choisi et la liberté d'action qui lui permettra de faire ses preuves. Nous avons la chance d'avoir, dans notre ville un beau théâtre dans un lieu magnifique, nous souhaitons que la sagesse l'emporte sur la passion et que l'enthousiasme de tous fasse que la vie de cet Espace culturel soit une réussite dont la population profitera.

Voilà ce que j'écrivais en mars 1991 avant d'apprendre que le Directeur, nommé par Monsieur Xavier Dugoin et dont le salaire était voté au budget municipal 1991, était parti jugeant ne pouvoir exercer normalement sa tâche !!

Depuis, les choix de Monsieur Dugoin s'adaptent aux circonstances... il ne parle plus de Directeur, devenu au-dessus de nos moyens, et ce malgré l'avis d'une grande partie des membres de la commission culturelle, défendant la nécessité d'un animateur professionnel sinon d'un directeur à la tête de cet Espace culturel.

Qui va remplacer ce dernier ? : « les membres de la Commission culturelle avec le Maire-adjoint chargé de la Culture »...

Je regrette ce changement de cap et je doute de l'efficacité d'une animation collégiale d'amateur pour l'Espace culturel Villeroy. Nous verrons.

Elizabeth DOUSSAIN

A Mennecey, la démocratie municipale c'est notamment ...

souhaité que les groupes minoritaires du Conseil Municipal de MENNECY notre village. Municipal du 20 septembre 1990.

Pour répondre à la demande d'un certain nombre de Menneceois n'ayant pas la possibilité d'assister aux séances du Conseil Municipal, nous reproduisons, ici, les extraits principaux des explications de vote présentées par Hubert de Mesmay, lors de la séance du 28 mars, au cours de laquelle le budget primitif 1991 de notre commune a été adopté.

La parole est à Hubert de Mesmay : « Monsieur le Maire, je tiens tout d'abord à vous décerner un satisfecit : en effet, pour la première fois, nous avons reçu en temps les documents budgétaires pour une étude éclairée. Il fallait que cela fût dit, car cela va dans le bon sens. Malheureusement, nous n'en dirons pas autant de votre projet de Budget 1991.

En effet, Mes Chers Collègues, notre Commune vit au-dessus de ses moyens ! Oh je sais, vous allez me rétorquer que ce n'est pas un « SCOOP » - C'est vrai ! Au demeurant, ne le répétons-nous pas à la même époque tous les ans ? Mais, nous prêchons, semble-t-il, dans le désert.

Permettez-moi d'emprunter une image en "élevant le débat" (au figuré, s'entend). Puisque notre Ville est une "Ville-Pilote", supposons un instant que notre Commune soit un bel avion : à son bord, un pilote et un co-pilote ; ce dernier s'est emparé des commandes en plein vol, sans annonce préalable aux passagers (afin de ne pas les inquiéter ?... Avec eux, une équipe de co-pilotes adjoints dont un a utilisé son siège éjectable, à moins qu'on ne l'ait utilisé pour lui, en manipulant à son insu le mécanisme...).

Bref, le Budget que vous soumettez aujourd'hui à notre vote, c'est - si vous le voulez bien le plan de vol de cet avion. Le nouveau Commandant de bord, qui pilote d'une main décidée - c'est incontestable - entend lui imprimer un angle d'inclinaison pour le décollage, jamais vu auparavant. Ceci pour illustrer le pourcentage de progression faramineux de la SECTION "INVESTISSEMENTS" : (+ 70 %). Que nous le dénoncions n'implique pas que ceux qui ne voteront pas le Budget voteront contre la construction d'une Crèche ou d'un Centre Aéré. Mais il convient de nous protéger contre nous-mêmes, et de protéger les MENNECOIS, car ces investissements, c'est plus que ce que nous pouvons assurer, et c'est trop et trop en même temps.

De la raideur de ce plan de vol, découle nécessairement l'adjonction de réacteurs plus puissants, mais aussi plus lourds : ceci pour illustrer nos emprunts nouveaux : 5,8 MF, 580 millions de centimes qui viendront s'ajouter à un endettement actuel de 27,8 MF soit un endettement global de 33,6 MF c'est-à-dire 3 milliards 360 millions de centimes !!!

Je remarque, au passage, combien est lourde, pour nos finances, la charge de remboursement de l'emprunt : au hasard, on peut constater que sur le prêt de 1 150 000 F souscrit, en février 1984, à 16,50 % et d'une durée de 15 ans, nous

remboursons 157 706 F (presque 16 millions de centimes rien qu'en intérêts, et notre Commune n'amortit que 53 000 F (soit 5 millions 300 000 centimes) qui se trouvent effectivement remboursés. C'est-à-dire qu'à ce jour, parvenus à la moitié de vie de cet emprunt, nous n'avons remboursé, en tout et pour tout, que 195 000 F de capital et qu'il nous reste par conséquent 955 000 F à rembourser ; cela, il convient de le souligner, même s'il est vrai qu'on rembourse plus d'intérêts au démarrage qu'on amortit de capital. Il y a encore malheureusement encore beaucoup d'autres emprunts à des taux pénalisants comme celui-là.

Mais ces investissements pèsent encore et entraînent, outre un prélèvement sur la « SECTION FONCTIONNEMENT » de 1,9 MF (190 millions de centimes) la nécessité d'y faire face par d'autres ponctions. Les réacteurs génèrent une sur consommation de kérosène : cette énergie supplémentaire à prévoir, eh bien, c'est, dans notre cas, le recours accru, une fois de plus à l'impôt, que nous condamnons tant au FRONT NATIONAL.

Vous augmentez cette année les quatre impôts locaux de 4,5 % alors que dans le même temps l'inflation n'aura été que de 3,4 % et même de 3,1 % sur longue période - hors énergie - (plus faible hausse enregistrée depuis 1966 !).

Avec vous, les « quatre vieilles » se portent bien : elles croissent et embellissent ! Rien que la taxe professionnelle (impôt stupide s'il en est, car assis sur le nombre d'emplois et sur les investissements, il est déjà un frein à la croissance et à la création d'emplois) s'élèvera à 15,78 % ! Quant à elle, la taxe d'habitation crèvera allègrement le plafond de 10 % (10,64 %).

Pour toutes ces raisons, et malgré, on l'a dit, l'intérêt de certains projets d'investissement, et parce que nous pensons que la traversée ne peut se faire sans turbulences, sans sacrifices et sans dangers pour les passagers MENNECOIS, à quoi s'ajoute l'inique et traditionnelle subvention à la F.N.A.C.A (courroie du Parti Communiste), mon Groupe, Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, votera contre votre Budget »

Résultats du vote : Pour : 24 (Liste Majorité Municipale), Abstentions : 4 (Liste Mennecey Autrement), Contre : 2 (Liste Renouveau de Mennecey - Front National).

... la possibilité pour chacun de s'exprimer.

Echos de notre village... Echos de notre village... Echos

Les naissances :

du 6 novembre 1990 au 27 avril 1991

GOURMELEN Paul, 6 novembre 90 - SLAMANI Marion, 9 novembre - GUIRAO Maxime, 11 décembre - GARNIER Kévin, 13 décembre - SARLANGUE Mathieu, 14 décembre - LENUD Sandrine, 16 décembre 90 - PODEVIN Gaëtan, 17 décembre - LOPES DA SILVA Sylvie, 18 décembre - HERSCU Pauline, 19 décembre - FONTENEAU Quentin, 20 décembre - BOUTHORS Céline, 26 décembre - DUPONT Valentin, 28 décembre - BRULE Nathan, 1er janvier 91 - ROSSIGNOL Lucie, 1er janvier - GAVARD Amélie, 4 janvier - ALIMBAU Marine, 7 janvier - ALIMBAU Sara, 7 janvier - MELIS Alexandre, 7 janvier - MEUNIER Margaux, 8 janvier - MEUNIER Clémence, 8 janvier - FABRE Julien, 10 janvier - LANJUN Florine, 16 janvier - RANNOU Florian, 19 janvier - DRONSART Godefroy, 22 janvier - BARDOU Franck, 25 janvier - TERRIER Marine, 26 janvier - BERGE Caroline, 30 janvier - VERCRUYSSSE Marine, 3 février - SAYADA Sébastien, 5 février - GAILLARD Magali, 6 février - WORMS Léa, 8 février - COURTIS, Manon, 8 février - KERBIRIOU Quentin, 10 février - NOTTEZ Hélène, 11 février - FLORENT Tanguy, 11 février - ROLLAND Antoine, 13 février - JARRY Nathalie, 14 février - SARTHOU Marion, 19 février - BEH ALLEL Marina, 20 février - EYMERY Faustine, 27 février - JUREWICZ Dimitri, 10 mars - BRIEUC Yann, 14 mars - LAROCHE Jérémy, 14 mars - RIGAUD Laura, 14 mars - CHARRIER Guillaume, 18 mars - ROUCHE Nicolas, 18 mars - BELLEUDY Clémence, 22 mars - LUCAS Pierre, 26 mars - PETITPREZ Pierre, 26 mars - KORWIN-ZMIJOWSKI, 28 mars - DESFORGES Guillaume, 30 mars - LEFEVRE Julien, 1er avril - VIARD Quentin, 2 avril - GUIRAO Coralie, 12 avril - DESMOULES Nicolas, 17 avril - COPINET Martin, 20 avril - KEVIN Fernandès, 21 avril - BELLON Jessica, 21 avril - COLLET Sylvie, 24 avril.

Les mariages :

du 6 novembre 1990 au 27 avril 1991

FERMON Jean-François et ORLOWSKA Joanna, 10 novembre - BIGO Frédéric et RENAULT Florence, 15 décembre - MILANGE Philippe et LEBLOND Frédérique, 25 janvier 91 - LECKRAM Berogan et SECKRUM Tirmantée, 6 avril - FLORENCIO ETCHEVERRY Ruben et MAHUZIER Agnès, 20 avril - COLMAN Christophe et TRAWSY Valérie, 20 avril - TAILLARD Thierry et MARTRET Carole, 26 avril -

RIDEAU Franck et BRIOLET Christine, 27 avril - TAVERNE Frédéric et NICOLE Aline, 27 avril.

Les décès :

du 6 novembre 1990 au 27 avril 1991

HENNEQUIN Jean, 7 décembre 1990 - SIMMONEY Fernand, 14 décembre - STAUB René, 21 décembre - CARON Germaine, Veuve LEROY, 23 décembre - JUDITH Joseph, 31 décembre - DESRIAC Roger, 1er janvier 1991 - VIZATELLE Serge, 1er janvier - MEUNIER Clémence, 9 janvier - HEURTEBISE Adrienne, 11 janvier - COTHIAS Yvonne, 16 janvier - JAMET Liane, 26 janvier - DUFOUR Claudia, 9 février - SOUCIER Lucienne, 10 février - BRESLER Germaine, 11 février - COLAS Marcel, 22 février - CAMUSAT Marie, 11 mars - AUSSEL André, 24 mars - DERODE Laure, 1er avril - DEBRYNE Béatrice, 4 avril - POIRSONS Jacques, 21 avril.

Les urgences

AMBULANCES	64 57 32 65
DENTISTES DE GARDE	69 21 20 44
GENDARMERIE	64 57 22 22
MEDECINS DE GARDE	64 57 33 33
METEOROLOGIE	60 84 97 70
PHARMACIENS DE GARDE	60 79 33 59
POMPIERS	60 77 30 89
S.O.S. Enfants maltraités	05 49 14 91
SAMU	64 96 91 15
TOXICOMANIE	64 97 22 23
VETERINAIRES	64 57 36 79

PHARMACIES DE MENNECY

BEL-AIR LALU	3, av. du Bois Chapet	64 57 02 88
MOREL CHARPENTIER	8, av. de la Jeannotte	64 57 12 33
SIEBERT	5, rue de la Croix Boissée	64 57 00 36
LEVY / DUCLAUX	C.C. Villeroy	64 99 81 85



MATERNITE «ARC-EN-CIEL»

25, bd John-Kennedy
91100 Corbeil-Essonnes
Tél. : (1) 64 96 22 11

Située sur la Nationale 7
anciennement « La Dauphine »

Clinique privée conventionnée Sécurité Sociale et Mutuelles

**ACCOUCHEMENT - OBSTETRIQUE - GYNECOLOGIE - ECHOGRAPHIE
TRAITEMENT DES STERILITES CONJUGALES - LASER**

25 LITS (Chambre de 1 à 2 lits)

*L'équipe est composée de Médecins-Accoucheurs
présents 24 h sur 24, assistés de Sage-Femmes, d'Anesthésistes-Réanimateurs*

Possibilité d'accouchement sous péridurale
Surveillance par monitoring - Examens pédiatriques

**Cours de préparation à l'accouchement - Kinésithérapie
uro-gynécologique - Esthéticienne à votre service**

CLINIQUE «ARC-EN-CIEL» «CHIRURGICALE»

Téléphone : (1) 60 75 63 63

située sur la rive droite de la Seine - Conventionnée Sécurité Sociale - Mutuelles

**Chirurgie Générale
Orthopédie - Traumatologie**

Chirurgie Digestive
Gastro-Entérologie
Endoscopie Digestive - Urologie

**Chirurgie Gynécologique
Chirurgie Plastique et Esthétique
Chirurgie des Seins et des Varices**



Commémoration du 8 mai 1945



Les anciens combattants se rendant au cimetière.



M. Chalot a reçu sa décoration de M. Liénard.



Le dépôt de gerbe au cimetière.



Les Menneçois admirent nos soldats.

Des noces de Platine le 26 janvier 1991 à Mennecy



Monsieur le Député-Maire

Xavier DUGOIN

et

Monsieur le Sénateur

Jean-Jacques ROBERT

félicitant

Madame et Monsieur

LE TOHIC

MENNECY *notre village*



notre nouveau lycée

